

# Bulletin de correspondance hellénique

139-140.2 | 2016

Varia

Rapports (2014-2015)

Chypre

Amathonte

---

## Les abords Sud-Ouest de l'agora

LUDOVIC THÉLY, JULIEN ADAM, CAMILLE CASTRES, ANTOINE  
CHABROL, FRANÇOIS-DOMINIQUE DELTENRE, ANTIGONE  
MARANGOU ET CÉCILE ROCHERON

p. 980-1016

<https://doi.org/10.4000/bch.488> 

---

### *Texte intégral*

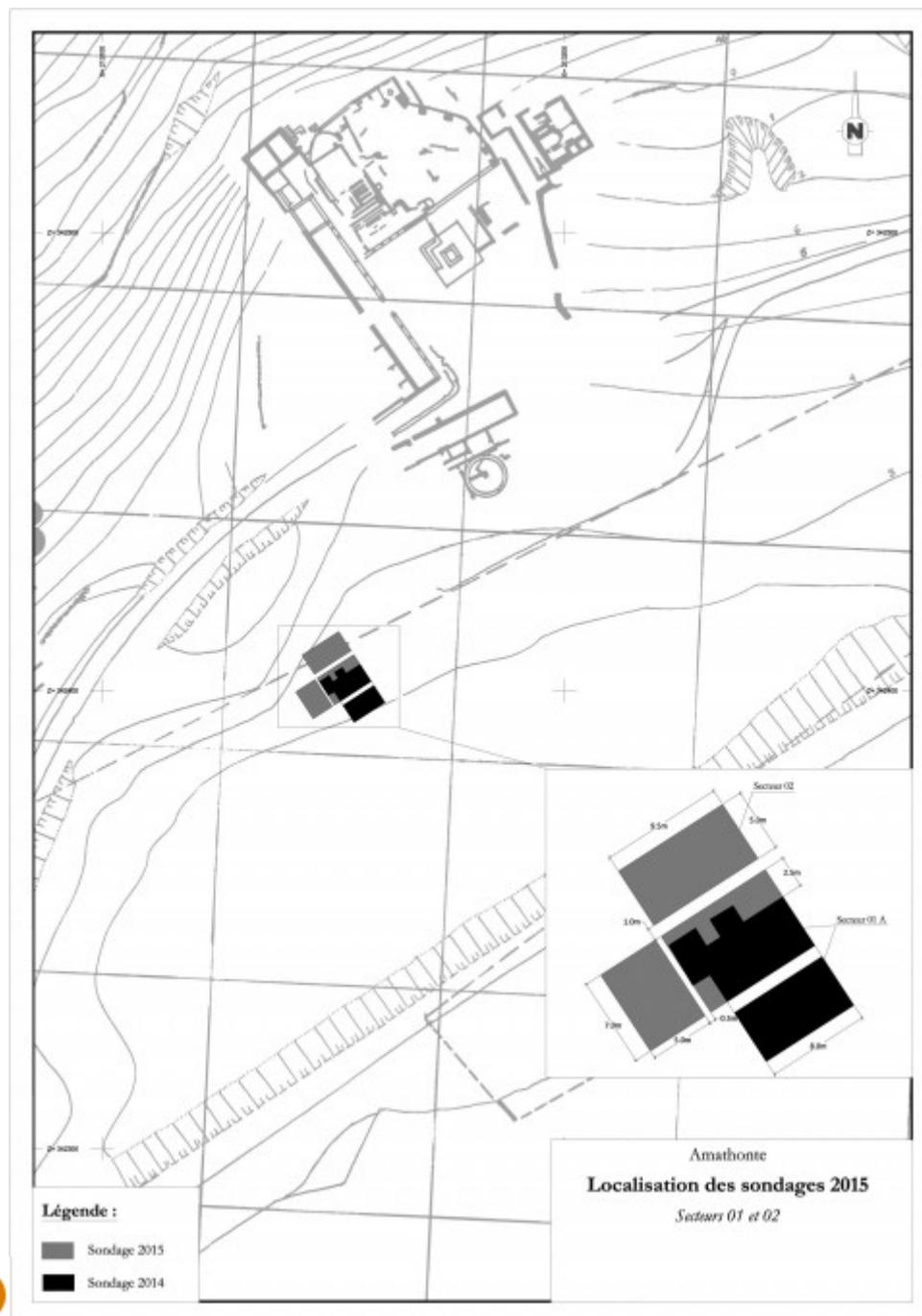
- <sup>1</sup> Conformément au protocole défini avec les autorités chypriotes<sup>3</sup>, une opération d'étude et de fouille de la zone du bassin naturel, à l'emplacement supposé du port interne d'Amathonte, a débuté en 2014. Une première campagne de fouilles s'est tenue du 15 septembre au 10 octobre 2014<sup>4</sup>. Elle fut précédée d'une enquête géomorphologique au printemps de la même année. La seconde fouille a eu lieu du 31 août au 25 septembre 2015<sup>5</sup>. Des campagnes intermédiaires d'étude du matériel, essentiellement sur les différentes productions céramiques, se sont déroulées en avril et octobre 2015. Les données présentées dans ce rapport d'activité demeurent bien entendu partielles : elles appellent des compléments et des approfondissements lors des deux prochaines fouilles prévues en septembre 2016 et en juin 2017, qui achèveront le premier contrat quadriennal de la mission.



## Principes de la fouille

- 2 Plan général d'implantation des secteurs : **fig. 8.**
- 3 En 2014, un premier secteur d'étude (Sect. 01), comprenant deux sondages (A et B), a été implanté. En raison des moyens limités dont nous disposions, seul le sondage A fut finalement fouillé. Ce dernier a été divisé en deux rectangles de  $4,50 \times 8$  m de part et d'autre d'une berme de contrôle d'une largeur d'1 m et d'orientation Est-Ouest. La fouille a été étendue l'année suivante par l'implantation d'un nouveau sondage à l'Ouest du Sect. 01, mesurant  $7 \times 5$  m (sondage C). En parallèle, nous avons procédé à l'ouverture d'un deuxième secteur (Sect. 02) : le sondage, après l'enlèvement des déblais qui le recouvraient en partie au Nord, a été implanté sous la forme d'un rectangle de  $9,50 \times 5,80$  m, exactement parallèle au sondage du Sect. 01 de 2014 (avec ses extensions vers le Nord décidées en 2015). Nous avons presque immédiatement opéré le choix de réduire les limites de la fouille à un rectangle de  $7,20 \times 5,80$  m en raison des moyens humains limités par les nombreuses opérations à effectuer sur l'ensemble du chantier. Une berme-témoin d'une largeur de 1,20 m entre les deux sondages a par ailleurs été préservée.

**Fig. 8 – Plan de localisation des secteurs.**



# Cadre général du projet

## L'hypothèse d'un port intérieur (L. Thély)

### *Le texte du Ps.-Skylax*

- 4 Bien que les auteurs de l'Antiquité ne semblent pas avoir été particulièrement attentifs à la situation géographique d'Amathonte, les quelques rares témoignages dont nous disposons offrent néanmoins des indications précieuses. Les difficultés de traduction qu'ils soulèvent en rendent toutefois l'interprétation complexe. L'un des documents les plus significatifs vient du Pseudo-Skylax de Caryanda qui, dans son *Périple* rédigé à la fin du ive s. av. J.-C., brosse à grands traits la situation des ports de l'île de Chypre :

ΚΥΠΡΟΣ. Κατὰ δὲ Κιλικίαν ἐστὶ νῆσος Κύπρος, καὶ πόλεις ἐν αὐτῇ αἶδε· Σαλαμίς Ἑλληνίς, λιμένα ἔχουσα κλειστὸν χειμερινόν, Καρπάσεια, Κερύνεια, Λήπηθις Φοινίκων, Σόλοι (καὶ αὕτη λιμένα ἔχει χειμερινόν), Μάριον Ἑλληνίς, Ἀμαθοῦς (αὐτόχθονές εἰσιν) αὗται πᾶσαι λιμένας ἔχουσαι ἐρήμους.

*Chypre. Face à la Cilicie se trouve l'île de Chypre, ainsi que les villes suivantes : Salamine la Grecque, qui possédait un port fermé en hiver, Karpasia, Kérynia, Lépéthi des Phéniciens, Soloï (qui possède elle aussi un port d'hiver), Marion la Grecque, Amathonte ([dont les habitants] sont des autochtones). Toutes ces villes possèdent un port désert<sup>6</sup>.*

- 5 La valeur de cette description repose pour l'essentiel sur l'identification du port présenté dans ce texte comme « désert<sup>7</sup> ». Malgré la concordance chronologique entre ce document et la construction du port externe, que J.-Y. Empereur place au début de l'époque hellénistique<sup>8</sup>, il serait bien surprenant que l'adjectif ἐρημος lui fût assigné. Dans l'hypothèse où un bassin interne était encore en fonction à la fin du ive s., la description du Ps.-Skylax ne peut-elle pas plutôt y faire référence ? D'autre part, la description que donne Strabon de Chypre peut être convoquée pour illustrer l'abandon rapide des ports d'Amathonte. Ce témoignage fournit sans doute un *terminus ante quem* de l'utilisation des infrastructures portuaires, puisque, contrairement à celui de Kition, le port d'Amathonte n'est nulle part mentionné par Strabon. Il est aisé d'en déduire que l'utilisation des bassins, externe et interne, avait cessé à la fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., ce que paraissent en outre confirmer les études portant sur la céramique du port extérieur.

### *Les données archéologiques*

- 6 Dès 1975, date à laquelle fut créée la mission de l'École française d'Athènes à Amathonte<sup>9</sup>, les archéologues ont manifesté un intérêt immédiat pour la question des infrastructures portuaires de la cité chypriote. D'importants moyens techniques furent employés pour délimiter de façon précise les constructions. La photographie aérienne permit de repérer une grande part des vestiges du port externe, dont les môles sont aujourd'hui submergés, d'en affiner les contours et d'identifier la localisation de l'entrée des navires, au Sud-Est du bassin. En outre, l'emploi de la détection magnétique parut encourageant à plus d'un titre<sup>10</sup> : dans la ville basse, les résultats obtenus ont étayé l'hypothèse de l'existence d'une anse naturelle intérieure, peut-être aménagée et en partie séparée du bassin extérieur. Les prospections



géophysiques ont également permis de repérer des structures dont l'identification demeure incertaine. P. Aupert, dans le rapport qu'il consacra aux travaux de la mission pour l'année 1978, tirait des conclusions appelées à subir un examen approfondi :

Nous aurions donc un dispositif complexe, groupant un bassin intérieur naturel, aménagé, et protégé par un bassin extérieur entièrement artificiel. Tel est le schéma auquel nous aboutissons et qu'il faudra vérifier par une souhaitable extension vers le S de la fouille de M. Loulloupis, des sondages localisés et une nouvelle prospection entre les blocs F et B<sup>11</sup>.

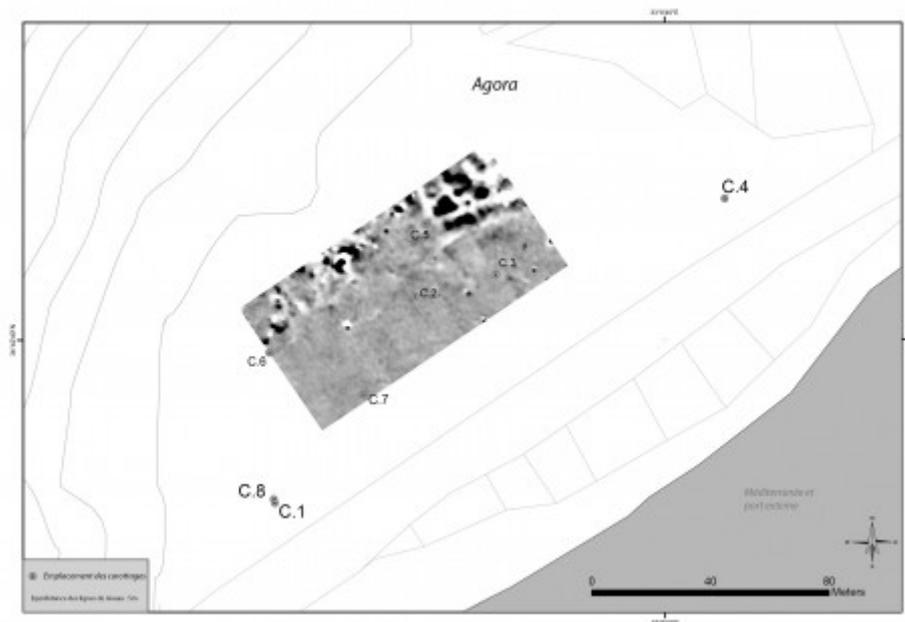
- 7 L'intérêt que les archéologues ont porté aux infrastructures portuaires d'Amathonte ne s'est toutefois pas traduit par l'exploration systématique de la bande de terre qui s'étend sur plusieurs dizaines de mètres depuis le Sud de l'agora jusqu'à la limite Nord du bassin externe. L'unique sondage entrepris au centre de cet espace, d'une profondeur de 2,50 m, paraît indiquer le comblement d'une partie de cette zone dépressionnaire dans l'Antiquité<sup>12</sup>.
- 8 Les premières observations effectuées dans le dernier quart du xxe s. témoignent des fortes potentialités de recherche qu'offre cette zone de contact : elle correspond au prolongement de l'agora vers le Sud et, en conséquence, révèle sans doute la continuité des édifices civiques, commerciaux ou privés partiellement mis au jour lors des fouilles entreprises depuis plus d'une trentaine d'années<sup>13</sup>. L'état actuel de la recherche ne permet toutefois pas d'apprécier pleinement les modifications urbanistiques que la ville basse a enregistrées à partir de la fin du ive av. J.-C. jusqu'aux invasions arabes. Il convenait ainsi de s'interroger sur la manière dont s'articule l'espace portuaire avec l'agora, en procédant à un nouvel examen de la documentation archéologique. L'espace supposé du port interne a sans doute été réaménagé à la suite de son comblement et a pu correspondre à un espace d'édification de nouveaux bâtiments à l'époque impériale : l'objectif principal du programme archéologique entamé en septembre 2014 était très précisément de faire apparaître la limite des constructions au Sud de l'agora et les éventuelles relations avec le front de mer.

## L'étude géophysique et géomorphologique (A. Chabrol)

- 9 Le port externe ayant fait l'objet d'une série de fouilles au milieu des années 1980 et d'une restitution<sup>14</sup>, la question de l'existence d'un port interne, tel qu'il se dessine dans le texte du Ps.-Skylax, demeurait en suspens. En tout état de cause, la zone supposée de ce port intérieur est aujourd'hui comblée et protégée de la mer par une digue surmontée d'une route. Différentes problématiques paléoenvironnementales et archéologiques ont ainsi nécessité l'emploi des techniques géophysiques et géomorphologiques (**fig. 9**). Ces problématiques peuvent être résumées en trois questions principales : existait-il un bassin intérieur situé au Sud de la ville basse ? Quelles auraient été les dynamiques responsables de son comblement ? Où se situaient les niveaux marins aux époques d'occupation du site ?

**Fig. 9 – Carte des carottages et du profil géophysique.**





Cartographie EFA, A. Chabrol.

## Les prospections géophysiques

- 10 Du fait de la configuration particulière de la zone d'étude en milieu littoral et de la présence supputée d'eau salée à faible profondeur, seules deux méthodes de prospection géophysique se sont révélées praticables : la mesure du magnétisme naturel et quelques sondages EVS (*Electrical Vertical Soundings*). L'espace au Sud de la ville basse a été séparé en deux zones de  $50 \times 100$  m. Ce demi-hectare ne correspond pas aux dimensions réelles du terrain, mais a été imposé par la présence d'importants déblais de fouilles, qui empêchent *de facto* une prospection au Nord et au Nord-Est de la zone d'étude. La partie Sud est quant à elle isolée de la route-digue par une barrière métallique qui perturbe naturellement les mesures magnétiques. La carte obtenue laisse apparaître des anomalies magnétiques régulières dans le quart Nord-Est. De forme géométrique, il s'agit de toute évidence d'une zone construite dans la continuité de l'agora et du *balaneion*. Le reste de la zone couverte apparaît totalement vierge de structures enfouies, du moins à faible profondeur.
- 11 Associés aux prospections magnétiques, six sondages électriques verticaux ont été effectués. Ils nous indiquent la structure des sédiments sur une profondeur de plusieurs mètres et consistent en l'injection d'un courant continu (1mA) dans le sol avec des électrodes que l'on dispose de façon régulière. Plus les électrodes sont espacées, plus la zone d'investigation est profonde. Les courbes obtenues montrent toutes une sédimentation fine dans la ville basse, à l'exception du sondage 6. Ce dernier met en évidence la présence d'environ 1,50 m de sédiments plus hétérogènes en surface qui correspondent sans doute aux déblais des anciennes fouilles de l'agora. De manière générale, toute la zone prospectée présente de très faibles valeurs électriques qui confirment les résultats obtenus en magnétisme. Il n'y a presque aucune construction dans la zone et la sédimentation, d'une épaisseur de 4 à 5 m, y est majoritairement fine et salée (argiles, limons ou sables).

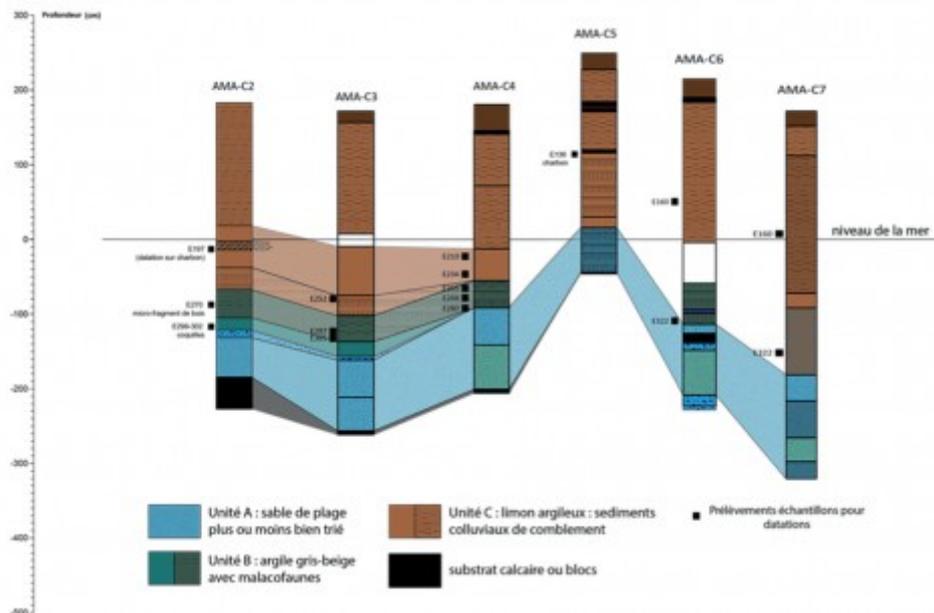
## La campagne de carottages

- 12 Huit forages ont en outre été effectués le long de transects dans la zone que l'on identifie comme le bassin intérieur, ce qui permet ainsi une corrélation spatiale des principales unités sédimentaires. L'observation de la stratigraphie (**fig. 10**) nous



permet de déterminer en premier lieu l'épaisseur de la sédimentation holocène. Dans quatre carottages, nous avons atteint le substrat à environ 2,50 m sous le niveau actuel de la mer. Il s'agit très vraisemblablement de la continuité du versant sur lequel est installé le site d'Amathonte. L'étude des carottes a essentiellement permis de distinguer trois grandes unités<sup>15</sup>.

Fig. 10 – Corrélations stratigraphiques des carottes.



EFA, A. Chabrol.

- 13 – *Unité A*. Cette unité, la plus profonde, est constituée de sable de plage plus ou moins fin, parfois entrecoupé de passes de galets. Trois forages ont bloqué sur ces niveaux sableux difficiles à pénétrer. Il s'agit des vestiges d'une paléoplage, qui pourrait être antérieure ou contemporaine de l'occupation du site. Cette unité remonte en pente douce vers les vestiges (AMA C5) et a été retrouvée dans l'ensemble de la zone ;
- 14 – *Unité B*. Son interprétation est plus complexe. Découverte dans tous les sondages sauf AMA C5, elle est constituée d'un important niveau argileux plus ou moins riche en matière organique. Ces dépôts sont clairement marins et la malacofaune y a été récupérée in situ. Cette unité trahit une dynamique sédimentaire très faible : ce sont des dépôts de décantation. Il convient donc d'expliquer leur présence à proximité d'un littoral si ouvert aux dynamiques marines, par ailleurs puissantes sur la côte Sud de Chypre. Trois hypothèses permettent pour l'heure d'interpréter ces résultats :
- ces dépôts correspondent à une ancienne petite lagune, qui aurait isolé la ville basse des vagues par un système de cordons sableux, favorisant ainsi une sédimentation calme ;
  - ces dépôts sont consécutifs à la création du port fortifié externe : en brisant la dynamique marine, les fortifications ont préservé cette partie du littoral et permis cette sédimentation douce ;
  - enfin, ces dépôts correspondent à des dépôts de décantation au sein d'un bassin portuaire construit et isolé des dynamiques marines ;
- 15 – *Unité C*. Plus épaisse que les deux autres, elle est composée de limons argilo-sableux beiges. La présence de cailloux et de fragments de céramique en grand nombre doit sans doute être interprétée comme une couche de comblement après l'abandon du site. C'est l'activité colluviale qui est responsable du comblement de cette zone.

En conclusion, l'étude du remplissage sédimentaire a donc permis d'isoler trois grandes unités qui attestent la présence passée d'une plage et d'une ancienne zone de



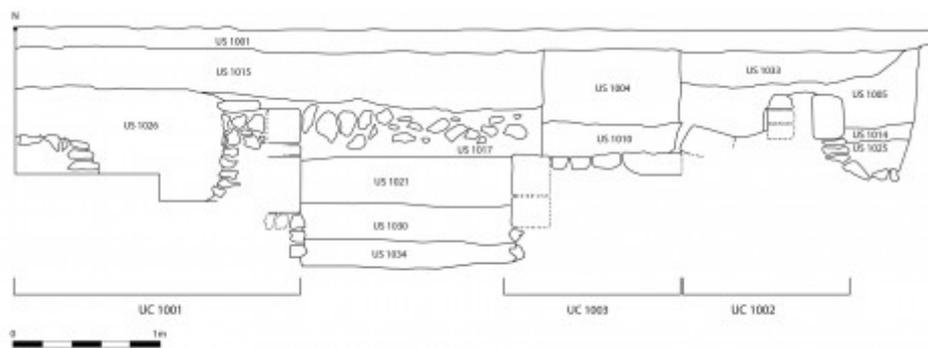
décantation en eau. L'étude des carottes, et notamment des foraminifères, associée à des datations absolues, permettra de reconstituer avec une très grande précision les paléogéographies littorales à proximité du front de mer et leur évolution dans le temps.

## Les principales séquences stratigraphiques

### Le Secteur 01 (J. Adam) (Coupes stratigraphiques : fig. 11, 12 et 13)

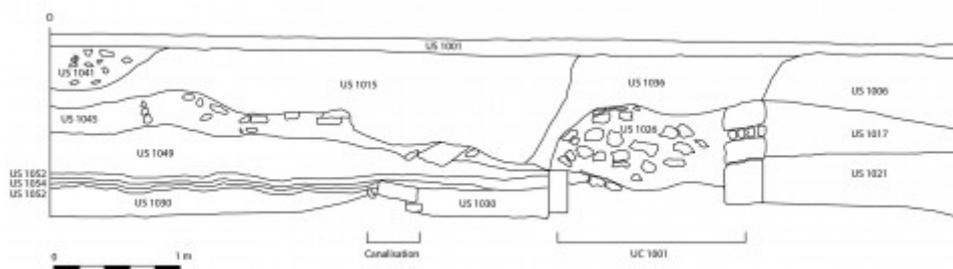
- 17 D'une manière générale, la séquence débute toujours par une couche de surface d'environ 20 cm d'épaisseur (US 1001), dont les caractéristiques sont analogues sur l'ensemble du secteur : le matériel est très mélangé, comprenant des fragments de verre antique et moderne, ainsi que de la céramique dont la datation s'étend de l'époque archaïque à l'époque proto-byzantine. Les niveaux archéologiques en place sont immédiatement atteints à la suite du décapage de l'US 1001.

Fig. 11 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage A, Nord-Sud.



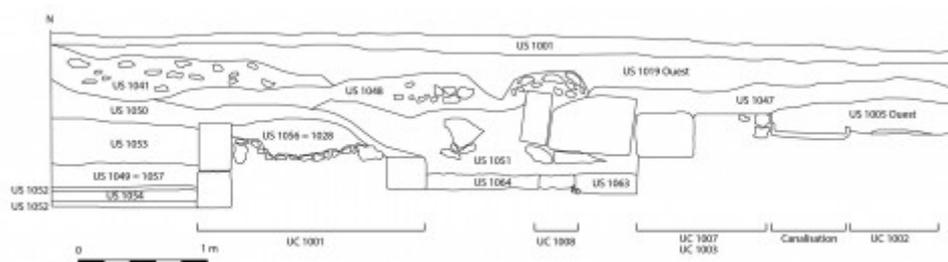
J. Adam, EFA.

Fig. 12 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage A, Ouest-Est.



J. Adam, EFA.

Fig. 13 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage C, Nord-Sud.



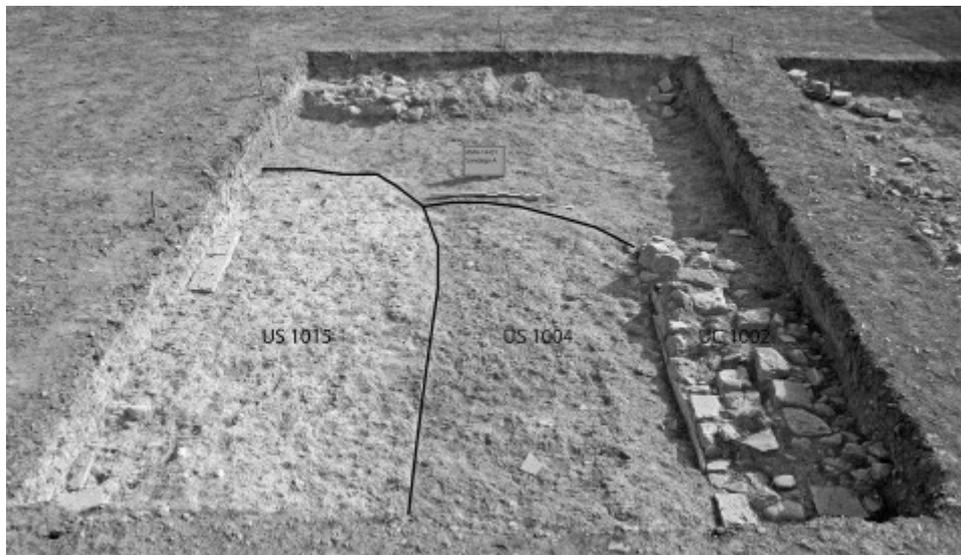
J. Adam, EFA.



## Sondage A

- 18 Au Nord-Ouest du sondage A, deux ensembles stratigraphiques apparaissent clairement : l'US 1015 et l'US 1004 (**fig. 14**). Cette dernière forme avec l'US 1010, située juste au-dessous, le négatif d'un mur (UC 1007). Elles témoignent du démontage de celui-ci sans doute au ve s. apr. J.-C. Cette tranchée peut être mise en relation avec une autre fosse située à proximité (US 1033) qui comportait, elle aussi, du matériel tardif remontant au ve s. apr. J.-C.

**Fig. 14 – US 1004 et 1015, Sect. 01, sondage A.**



Cl. EFA, J. Adam.

- 19 L'US 1015 se présente sous la forme d'une matrice jaune compacte avec de nombreuses petites inclusions de charbon et de calcaire. Précisons d'emblée que le matériel qu'elle renferme n'est pas postérieur au milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et qu'elle recouvre une structure (UC 1001) qui devait donc déjà avoir été arasée et remblayée à cette époque. Sous l'US 1015 apparaît d'ailleurs une autre couche de remblais, très distinctement en place (US 1017), qui se caractérise à la fois par la présence de pierres calcaires irrégulières, de blocs taillés de calibre moyen, d'un fragment isolé de chapiteau carré, ainsi que de nombreux fragments d'amphores. Au total, une vingtaine d'individus écrasés mais complets ont été identifiés<sup>16</sup>. Les fragments ont été découverts à plat ou debout indiquant vraisemblablement que l'US 1021, située juste sous l'US 1017, constitue sinon un niveau de sol, du moins un niveau sur lequel les amphores avaient été placées. Ces dernières se trouvent à la fois dans l'espace restreint d'une largeur d'1,50 m compris entre l'UC 1003 et l'UC 1001, mais aussi le long du retour Nord sur une longueur d'1,50 m. L'US 1017 s'interrompt progressivement à environ 1,50 m du mur. Celle-ci pourrait être le résultat du prélèvement des blocs du mur et du rejet du blocage sur les côtés. Dans l'espace compris entre les UC 1001 et UC 1003 se trouve l'US 1021, une couche compacte de couleur jaunâtre : elle renferme des tessons d'une céramique qui se délite facilement, ainsi que des inclusions de charbon. Cette unité, de même que celles qui lui succèdent (US 1030 et US 1034), contient des tessons mélangés d'époque hellénistique et romaine, mais également un nombre important de fragments d'enduit peint de couleur jaune. L'US 1030 couvre un drain d'orientation Nord-Sud (UC 1004). C'est également au cours de la fouille de cette couche qu'est apparue la fondation de l'UC 1001, puis un peu plus en profondeur, celle de l'UC 1003. Le premier niveau d'assise de l'UC 1003 commence donc plus profondément que celui de l'UC 1001. Par ailleurs, les UC 1002 et UC 1003 sont recouvertes par l'US 1005, datée de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il semble donc que, comme pour l'UC 1001, ces structures furent remblayées relativement tôt.



- 20 Au Nord de l'UC 1001, l'US 1015 repose sur un blocage de pierres calcaires irrégulières (US 1045). S'ensuit l'US 1049, une matrice très meuble qui correspond presque exactement à la face supérieure de la dernière assise conservée du parement Nord et dont le matériel date de l'époque augustéenne. Sous celle-ci fut repérée une succession de trois fines strates parfaitement nivelées : deux noires assez compactes aux caractéristiques morphologiques semblables et au matériel datant de la période hellénistique (US 1052) dans lesquelles s'intercale, à certains endroits, une couche limono-sableuse jaune (US 1054) qui ne contient pas de matériel. Cette séquence pourrait être interprétée comme une série de couches de préparation, peut-être destinées à la pose d'un dallage, dont les trois pierres plates bloquées sous le parement Nord de l'UC 1001 seraient les seuls vestiges.
- 21 À l'Est du sondage la situation est plus complexe. Les structures s'interrompent brusquement et la stratigraphie change radicalement. On observe deux couches mélangées à des déchets de taille et quelques pierres irrégulières (US 1032) : l'une, plutôt rosée (US 1008), sans doute composée de mortier de chaux ; la seconde, plutôt verdâtre, très compacte et argileuse (US 1009). Il pourrait s'agir du même type d'argile utilisé pour sceller les dalles supérieures du drain (UC 1004). Ces unités stratigraphiques reposent sur un niveau plus homogène dont la datation devra être confirmée (US 1023, US 1024). Sous celles-ci, l'US 1027 a été laissée en l'état comme couche témoin.
- 22 La zone au Sud des UC 1002 et UC 1003 a révélé une situation très différente. Après le dégagement de l'US 1001 qui, comme au Nord du sondage, se présentait uniformément sur toute la surface, et le démontage d'un petit amas de pierres calcaires irrégulières (US 1003) sans signification particulière sur une longueur d'environ 6,40 m, nous avons fouillé une succession de couches relativement homogènes (US 1012, US 1013, US 1014 et US 1039), qui correspond à une séquence chronologique s'étendant de la fin du II<sup>e</sup> au milieu du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C., en net contraste avec ce que l'on observe au Nord de l'UC 1002 et UC 1003, où l'ensemble de la zone paraît constitué de remblais de la fin de l'époque hellénistique et du début du Principat.

## Sondage C

- 23 La situation du sondage C s'apparente sensiblement à celle du sondage A. Les couches archéologiques débutent par l'US 1019, une matrice compacte de couleur brun clair, composée de petites inclusions de charbon et de calcaire, qui couvre l'ensemble du sondage. À ce stade, aucune structure n'est encore apparente. Le matériel céramique le plus tardif date néanmoins de la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il semblerait ainsi que l'ensemble des structures fut bien remblayé à cette époque.
- 24 Les US qui suivent confirment cette hypothèse, puisqu'elles forment davantage des amoncellements de remblais plutôt que des couches de sédimentations régulières. Ainsi, l'US 1040 et US 1041, sont constituées de deux empierrements distincts contenant du matériel céramique que l'on peut dater entre 60 av. J.-C. et 100 apr. J.-C. Une monnaie de Ptolémée roi de Chypre, datable entre 88 et 58 av. J.-C. vient confirmer le *terminus post quem*. L'US 1048, une matrice meuble de couleur brun clair, est parsemée de pierres irrégulières de petit calibre, d'inclusions de charbon et de nombreux fragments d'enduit et de céramique. Le matériel date cette US du I<sup>er</sup> s. de n.è. Sous l'US 1048, les US 1050 et US 1051 comprennent toutes les deux des sigillées datées également du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et recouvrent respectivement l'UC 1001 et l'UC 1008 (**fig. 15**). Dans l'US 1050, on note déjà l'apparition de quelques traces de pigment rouge et jaune présageant la situation très particulière matérialisée dans l'US suivante. En effet, l'US 1053 se caractérise par une matrice argileuse grise et compacte, mélangée avec une terre rouge rubéfiée intégrant



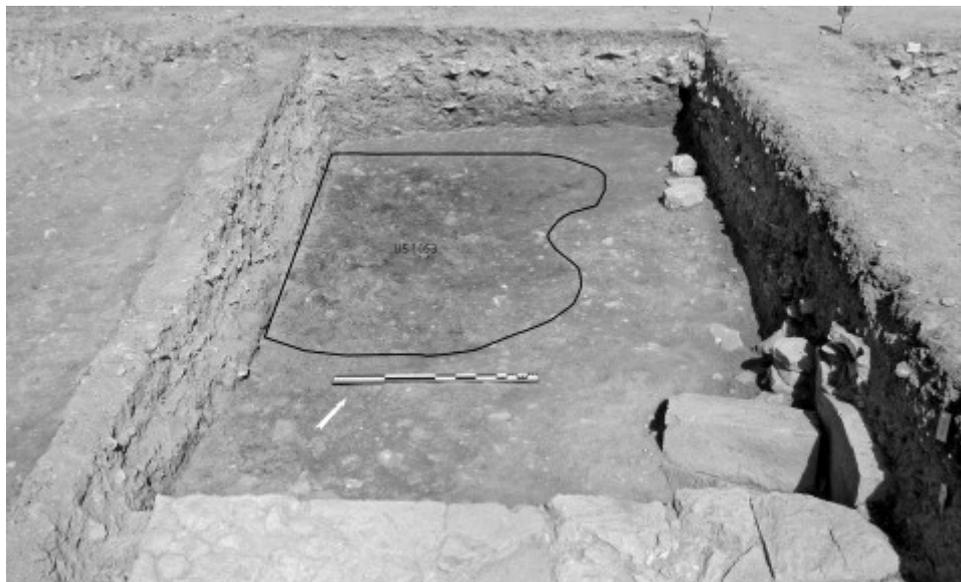
de grosses inclusions rouges, jaune vif et orangées, en très grande quantité (**fig. 16**). On note également de petites inclusions de charbon. Le tout est typique d'une activité artisanale. Pourtant, cette terre a vraisemblablement été déversée à cet endroit, car les pierres servant au blocage de l'UC 1001, et qui se trouvent en contact direct sous la terre rouge ne portent aucune trace de feu. Dans l'US 1053, on observe un très grand nombre de plats culinaires à fond annulaire : plusieurs fragments recollent d'ailleurs avec des tessons de l'US 1051 et sont très proches de la céramique culinaire que l'on retrouve dans le Sect. 02. Les sigillées sont très présentes avec une part importante d'ESA, ainsi que des sigillées chypriotes. L'ensemble du matériel date de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

**Fig. 15 – Perturbations stratigraphiques, Sect. 01, sondage C.**



Cl. EFA, J. Adam.

**Fig. 16 – US 1053 : terre rougeâtre, Sect. 01, sondage C.**



Cl. EFA, J. Adam.

- 25 Dans cette même zone, on note également le long du parement Nord de l'UC 1001, la présence de l'US 1057, équivalente à l'US 1049, une couche observée dans le sondage A. Elles ont les mêmes caractéristiques, contiennent le même matériel, et sous celles-ci apparaît cette succession de trois fines couches nivelées : deux de couleur noire assez compactes aux caractéristiques semblables, entre lesquelles s'intercale une couche limono-sableuse jaune (US 1061 et 1062).



Renforçant l'hypothèse d'une zone de rejet entièrement remblayée, un empierrement situé au milieu du sondage (US 1058) comprend : des fragments

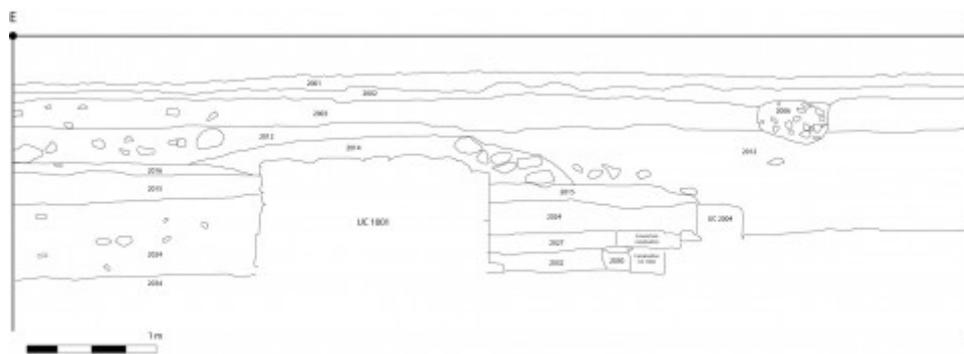
d'enduit peint de couleur jaune, rouge et noire, deux timbres amphoriques, un fragment de chapiteau carré et quelques gros fragments d'amphores appartenant à plusieurs individus. En outre, l'US 1005 Ouest, une matrice grise très meuble située à l'extrémité Sud du sondage et qui couvre les UC 1002, UC 1003 et UC 1007 contient de la céramique datant du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

## Le secteur 02 (Fr.-D. Deltenre) (Coupes stratigraphiques : fig. 17 et 18)

### *Les couches de surface US 2001 et 2002*

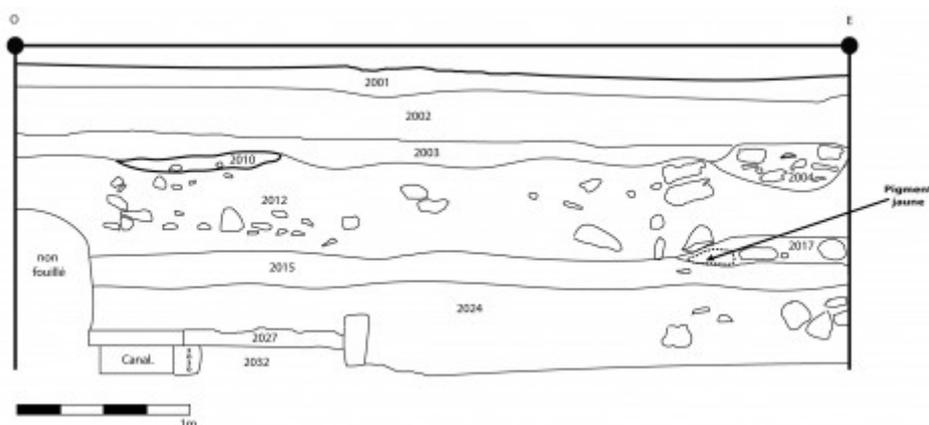
27 La situation de départ du sondage se présentait de manière pratiquement identique à celle observée dans les zones fouillées en 2014. Deux unités stratigraphiques contenant du matériel très hétérogène – notamment moderne – recouvraient l'ensemble du secteur : l'US 2001 qui recouvrait l'US 2002. La fouille de l'US 2001 a mis au jour un ensemble de pierres alignées formant un rectangle de 1 × 1,20 m qui se prolonge dans la berme occidentale.

**Fig. 17 – Coupe stratigraphique, Sect. 02, berme Sud, Est-Ouest.**



EFA, Fr.-D. Deltenre.

**Fig. 18 – Coupe stratigraphique, Sect. 02, berme Nord, Ouest-Est.**



EFA, Fr.-D. Deltenre.

### *US 2003 et les fosses (fig. 19)*

28 Sous l'US 2002, apparaît une nouvelle situation stratigraphique, US 2003, qui recouvrait l'ensemble du secteur. Celle-ci, de couleur brun-jaune, présentait des inclusions de charbon, de mortier et des traces d'oxydation de couleur jaune-orange, en particulier dans la zone Sud-Ouest du sondage. Elle contenait beaucoup de



céramiques ainsi que deux lampes (dont une presque intacte) et un timbre amphorique.

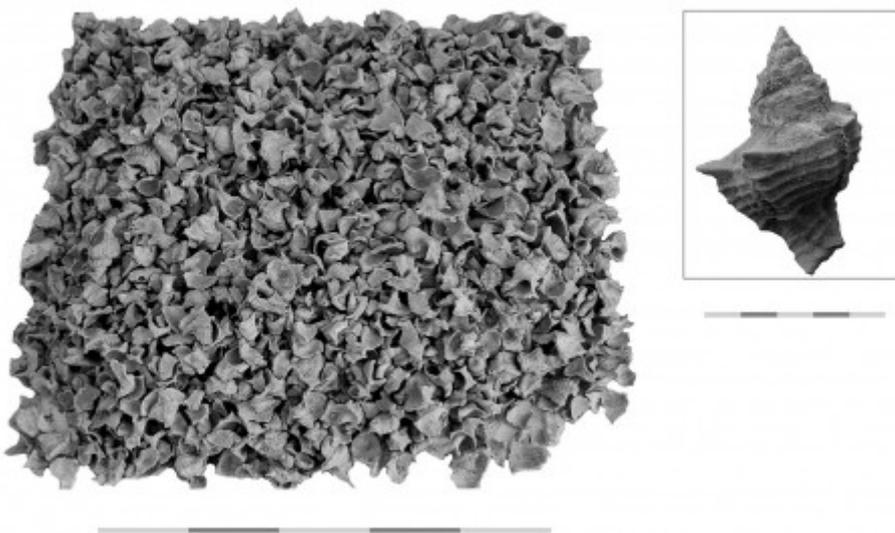
29 Deux grandes fosses alignées étaient creusées sur un même axe dans l'US 2003. Le remplissage de la première fosse (US 2004 [coupe : US 2005]) était composé d'une terre marron, très friable et clairement distincte de l'US 2003. Cette fosse contenait une grande quantité de matériel, en majorité de type amphorique (bien qu'aucune amphore complète n'ait été découverte) et également de nombreux murex entiers ou concassés, utilisés pour le travail de teinture à la pourpre (**fig. 20**). Les limites de cette fosse se prolongent dans la berme au Nord-Est. La seconde fosse (remplissage : US 2006 ; coupe : US 2007), se prolonge également dans la berme mais cette fois au Sud-Ouest. La matrice du remplissage est identique à l'US 2004 et le matériel qu'elle contenait est semblable à celui de cette même US (nombreux fragments d'amphores, de céramiques communes et culinaires, peu de fragments de sigillée), à l'exception notable des murex.

**Fig. 19 – Décapage du Sect. 02 et fouille des fosses.**



Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

**Fig. 20 – Murex découverts dans l'US 2004.**



Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

## US 2012

Il s'est avéré que les fosses traversaient également une seconde unité, US 2012,

recouverte sur tout le secteur par l'US 2003. De couleur jaune-brun, limoneuse et compacte, cette nouvelle couche contenait des fragments de mortier et, dans la partie Est du sondage, quelques blocs de grands et moyens calibres. Les pierres sont peu nombreuses et ne sont pas en place : elles sont englobées dans l'US 2012 qui leur sert de matrice. L'ensemble ne présente pas la cohérence et le caractère compact d'un écroulement. L'US 2012 contenait : une grande quantité de matériel céramique, un timbre amphorique en alphabet latin portant l'anthroponyme d'une grande famille de Brindes et datable des années 40 apr. J.-C., deux marques en syllabaire sur un fragment d'amphore classique, une lampe et un fragment de statuette.

31 La fouille de l'US 2003 a également permis d'établir que les structures UC 2001 et UC 2002 reposaient uniquement sur l'US 2012, sans système de fondation apparent.

32 Sur la surface de l'US 2012, le long de la berme Nord, à 3,70 m de la berme Ouest, fut mis au jour un foyer (US 2010 [coupe US 2011]). Celui-ci, fouillé partiellement puisque ses limites se prolongent dans la berme (**fig. 21**), se présente sous la forme d'un demi-cercle de couleur noire, rempli de pierres brûlées. L'US 2012 a été altérée par la chaleur et les flammes dans les abords immédiat, comme l'indiquent les traces de rubéfaction du terrain. Elle contenait essentiellement de la céramique culinaire en partie calcinée et recouverte de traces de pigments. La présence de ce foyer sur l'US 2012 indique sans le moindre doute l'existence d'un niveau de circulation.

**Fig. 21 – Foyer (US 2010).**



Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

### **US 2015 (fig. 22)**

33 À ce stade, la zone de fouille a été réduite afin de laisser un espace de sécurité et de soutien pour deux structures (UC 2001 et UC 2002). La fouille de l'US 2012 dans la zone restante a révélé une situation sous-jacente moins uniforme. Tout d'abord, la première assise conservée de l'UC 1001 est apparue, parfaitement alignée avec le retour Nord présent dans le Sect. 01, ce qui permet de considérer que les deux portions de mur ne forment qu'une seule et même structure.

34 On a par la suite identifié, sur toute la moitié méridionale de l'UC 1001, l'US 2014, couche grise compacte contenant des pierres de petite dimension. Elle semble se poursuivre dans la berme-témoin entre les Sect. 01 et 02. Elle recouvrait le Sud de l'UC 1001 et son remplissage, mais aussi l'US 2016, couche aux accents brun foncé, compacte, composée de pierres de moyen calibre, avec quelques petites inclusions de charbon. Ces deux unités (US 2014 et US 2016) correspondent peut-être à un étalage du remplissage du mur après l'enlèvement des blocs qui le contenaient. En effet, elles



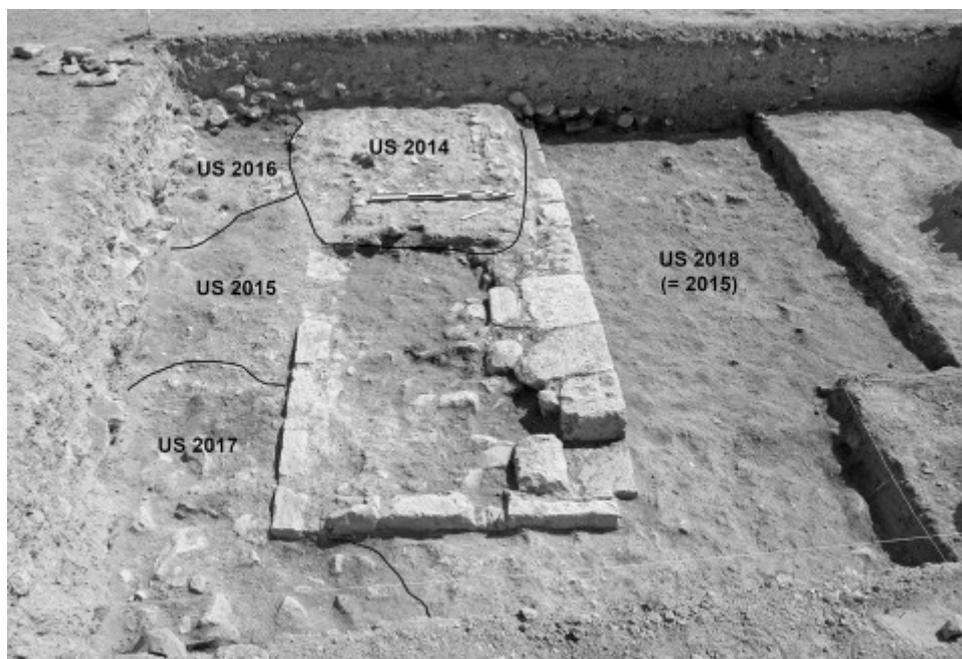
sont situées exactement à l'endroit où la troisième assise de l'UC 1001 n'est pas conservée.

35 Le remplissage du mur (US 2023) n'a été fouillé que de manière superficielle pour éviter de compromettre la stabilité de cette section de la structure. Il s'avère que cette US présente pour l'instant des caractéristiques tout à fait similaires à celles du remplissage de l'UC 1001 fouillée en 2014 (Sect. 01).

36 L'US 2017 se trouve dans l'angle Nord-Est du sondage : compacte et brune, elle contenait deux taches de couleur (l'une jaune et l'autre rouge) qui sont probablement une concentration de pigments. Elle renfermait également quelques scories de fer et de bronze mais seulement une quantité modeste de matériel céramique.

37 En dessous des US 2016 et US 2017, on observe une situation beaucoup plus linéaire puisque toutes ces couches recouvraient l'US 2015<sup>17</sup> sur l'ensemble du sondage. Cette US, de couleur jaune très clair tirant sur le blanc était assez compacte du fait de sa composition (des petites pierres et du mortier concassé). Elle ne contenait que peu de céramiques.

**Fig. 22 – Relations stratigraphiques au niveau de l'assise supérieure de l'UC 1001, Sect. 02.**



Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

### ***US 2024 (fig. 23)***

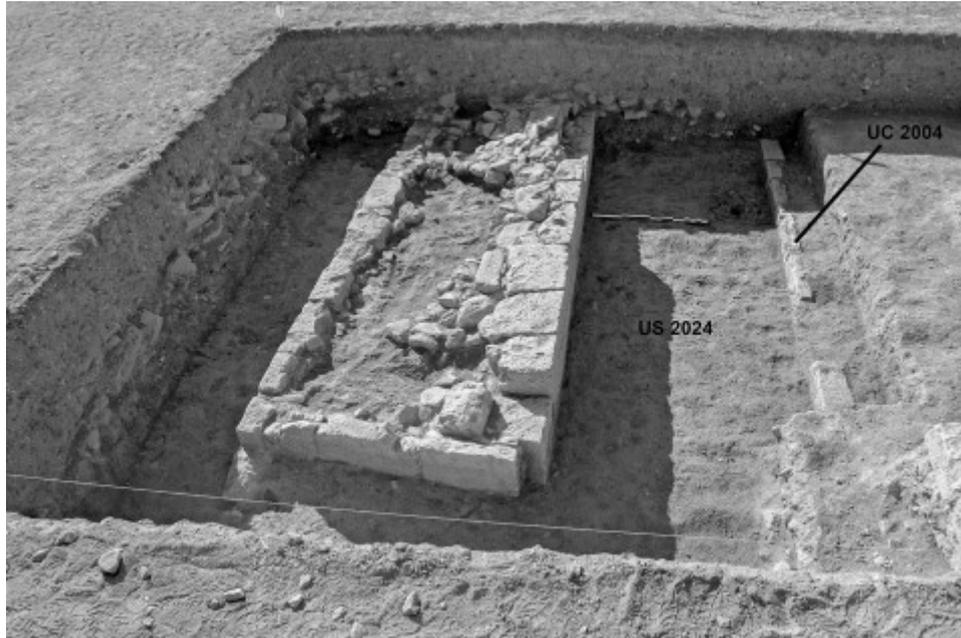
38 En dessous de l'US 2015, une nouvelle couche, US 2024, s'étendait également sur l'ensemble du sondage, à une hauteur qui correspond environ à la seconde assise de l'UC 1001. Cette couche, de couleur brun foncé et de consistance argileuse, contenait, surtout à l'Est du mur, des pierres de petite dimension, du mortier, de l'enduit peint, des éléments en fer (des scories) et des éléments en bronze (des clous). Elle renfermait une quantité relativement importante de céramiques (surtout culinaire et commune) et de nombreux fragments d'amphores (dont un timbre amphorique sur un éclat d'anse).

39 La fouille de l'US 2024 a permis de constater qu'elle était relativement peu profonde à l'Ouest de l'UC 1001, tandis qu'elle continuait à descendre à l'Est. L'espace de fouille dont nous disposons entre cette assise et la berme Nord du sondage n'étant que d'environ 20 cm, la lecture des rapports est donc, pour l'heure, particulièrement aléatoire à cet endroit. Par ailleurs, l'US 2024 se trouvait au même niveau, à l'Ouest du sondage, qu'un alignement de pierres orienté Nord-Sud (UC 2004). Cet



alignement était interrompu en son milieu par un espace qui correspond environ à la taille d'un des blocs de cette petite structure. La fouille de l'US 2024 a révélé qu'elle reposait, à l'Est de l'UC 1001, sur une autre couche, l'US 2034, constituée de sable gris de plage. Cette US n'a pas été fouillée lors de la campagne 2015.

**Fig. 23 – US 2024, Sect. 02.**



Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

## US 2027

40 La situation stratigraphique est donc, à partir de ce moment, bien distincte du côté Ouest de l'UC 1001. Sous l'US 2024, trois nouvelles couches ont été identifiées. Il s'agit tout d'abord d'une couche très fine (US 2028, d'une épaisseur maximum de 2-3 cm, seulement 1 cm par endroits), de couleur gris-noir et un peu cendreuse. Elle reposait sur une seconde couche, l'US 2027. Celle-ci, argileuse et très compacte, était de couleur brun-jaune et contenait des pierres de petit et moyen calibre. Elle comprenait également des fragments d'enduit, quelques clous en bronze et une faible quantité de céramiques.

41 En outre, toujours sous l'US 2024, on retrouve la canalisation (UC 1004) découverte dans le Sect. 01 en 2014.

## US 2032

42 L'US 2027 recouvrait une couche très hétérogène (US 2032), argileuse, compacte et de couleur brune. Celle-ci était elle-même traversée par une petite tranchée (remplissage : US 2030 ; coupe : US 2031) qui courait tout le long de la canalisation. De composition et de consistance très semblable à l'US 2032, elle s'en distinguait essentiellement par la couleur (plus claire, plus jaune), une différence nette ayant été observée en cours de fouille.

## Le mobilier

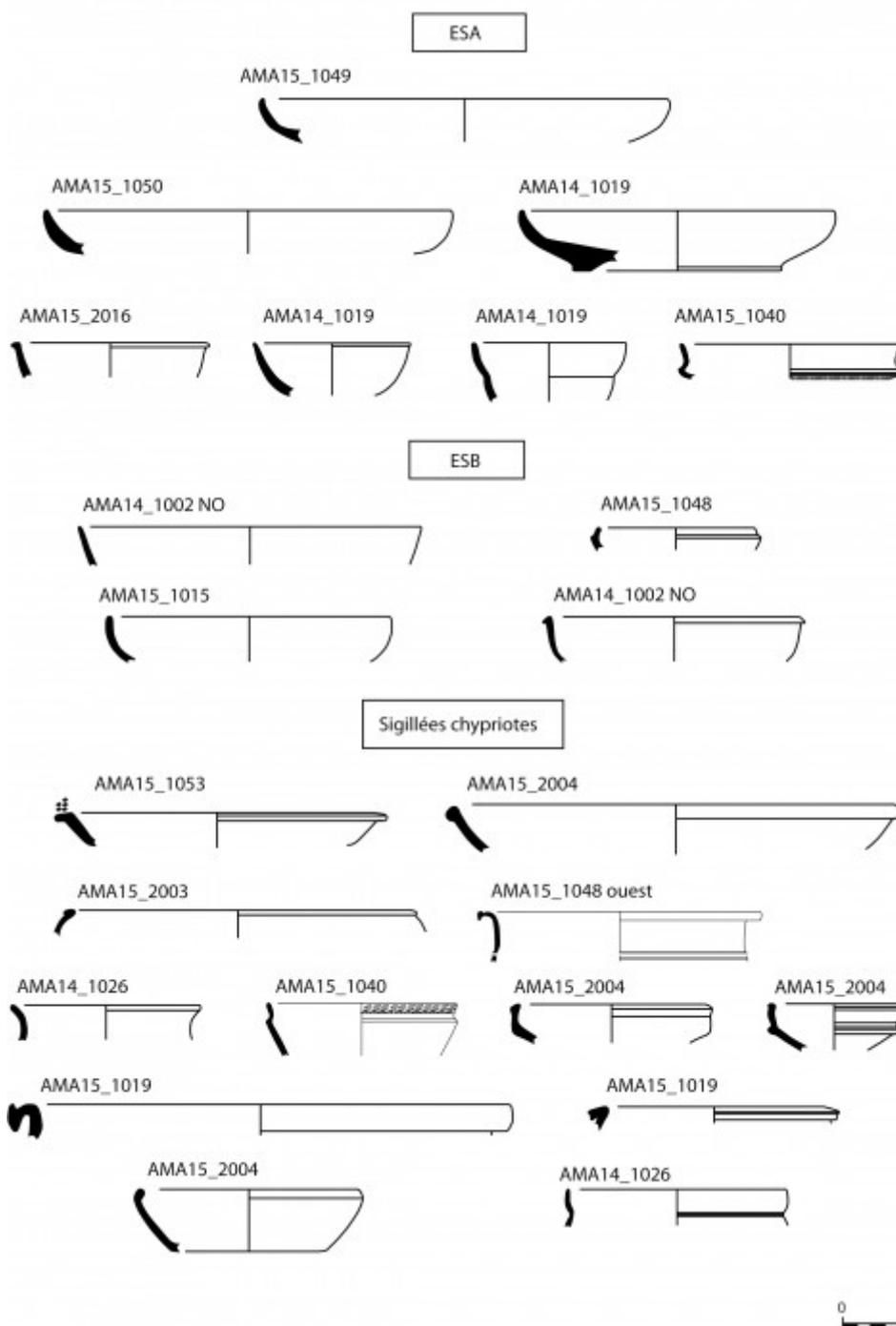


### Les classes de matériel céramique (C. Rocheron)

**(fig. 24 et 25)**

43 La céramique de la fouille présente un faciès très hétérogène, ce qui confirme que l'essentiel des US fouillées est caractéristique de couches de remblai. Sa datation s'étale de l'époque archaïque à la période protobyzantine, avec une absence notable d'un matériel d'époque classique dans la répartition d'ensemble. Néanmoins, la très grande majorité du matériel peut être datée entre le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

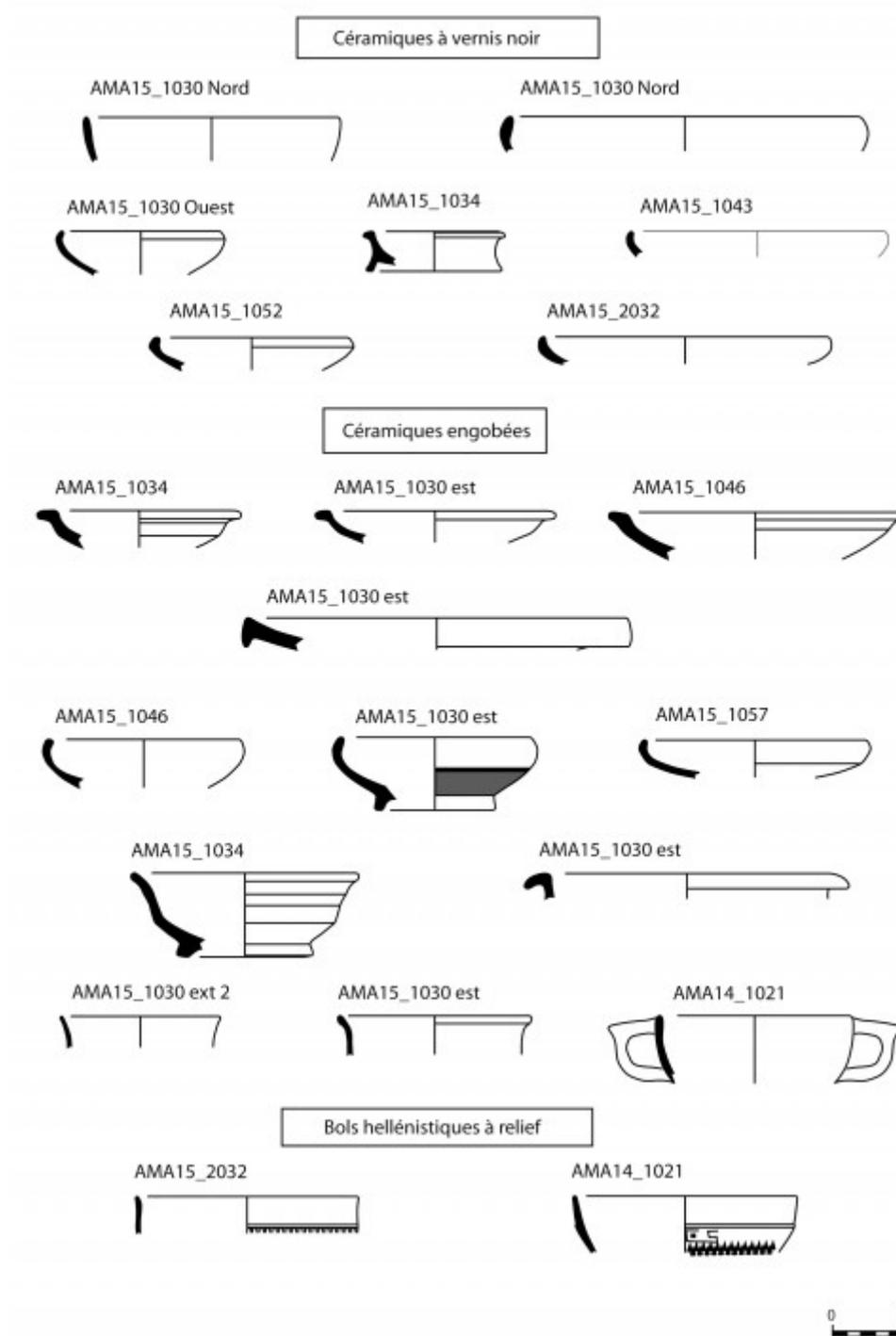
Fig. 24 – Dessins d'un choix de tessons significatifs (I) (éch. 1/6).



Dessins EFA, C. Rocheron.

Fig. 25 – Dessins d'un choix de tessons significatifs (II) (éch. 1/6).





Dessin EFA, C. Rocheron.

### *L'époque hellénistique*

- 44 L'époque hellénistique n'est représentée que par les céramiques fines, en particulier les céramiques à vernis noir et celles nommées « colour-coated ». Les premières se trouvent sous la forme de plats et de coupes, qui peuvent être datés à partir de la seconde moitié du *iv*<sup>e</sup> s. av. J.-C. Elles ont probablement été produites localement. Le deuxième groupe, le plus nombreux, regroupe les céramiques engobées ou « colour-coated », qui sont également de production locale. Les récipients portent un revêtement qui varie du noir au rouge selon la température de cuisson et qui est plus ou moins bien posé. Cette catégorie présente les mêmes formes que la céramique à vernis noir, assiettes et plats, coupes et bols ainsi que de rares skyphoi et cratères. Enfin, il faut noter quelques fragments de bols hellénistiques à relief.



## Le Haut-Empire

45 L'essentiel du matériel date du Haut-Empire. Comme pour le reste de la Méditerranée orientale, il s'agit essentiellement de sigillées provenant du Proche-Orient, d'Asie Mineure ou produites localement.

### Eastern Sigillata A

46 Il faut distinguer plusieurs groupes pour la production des ESA. Celui dit de « première génération », daté de la fin de la période hellénistique telles que les Atl 2 (175-50 av. J.-C.), et celui de « deuxième génération », nettement plus important, d'époque augustéenne. Il est essentiellement représenté par les Atl 3 (125-10 av. J.-C.), 4A (75 av. J.-C.-25 apr. J.-C.), 12 (50 av. J.-C.-10 apr. J.-C.) et 22A (125 av. J.-C.-10 apr. J.-C.). Le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est lui-même divisé en deux avec des formes de la première moitié : Atl 24 (25 av. J.-C.-75 apr. J.-C.), 30 (10-50 apr. J.-C.), 42 (10 av. J.-C.-50 apr. J.-C.), 44 (0-50 apr. J.-C.), 45 (0-60 apr. J.-C.), 46 (0-25 apr. J.-C.) et celles de la deuxième moitié 50 (60-120 apr. J.-C.) et 58 (100-150 apr. J.-C.), qui marquent également la fin de cette catégorie.

### Eastern Sigillata B

47 Les ESB sont bien moins nombreuses que les sigillées précédentes, ce qui est probablement dû au fait qu'à Chypre cette production micrasiatique est en partie supplantée par la sigillée fabriquée localement. Comme pour l'ESA, l'ESB est divisée en deux groupes (B1 et B2). À Amathonte, le groupe B2 est le mieux représenté. Il s'agit essentiellement de coupes de type Atl 53 et 71 (60-100 apr. J.-C.) ou de bols de type Atl 66 (début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.), de plats de type Atl 58 (50-120 apr. J.-C.) et 60 (50-100 apr. J.-C.) ainsi que de *kalathoi* de type Atl 70 (80-100 apr. J.-C.). Le premier groupe comprend les coupes Atl 14 (25 av. J.-C.-10 apr. J.-C.), les bols Atl 29, Atl 35 (30-70 apr. J.-C.) et Atl 37 (50-75 apr. J.-C.).

### Sigillées chypriotes

48 La catégorie des sigillées chypriotes est logiquement très présente à Chypre puisque l'on suppose que la production est locale. Le répertoire de formes n'est pas très développé et se répartit également en deux groupes, le premier d'époque hellénistique et le deuxième des 1<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

49 En ce qui concerne le premier groupe, les récipients sont ceux que l'on retrouve le plus fréquemment, c'est-à-dire : les plats de type Atl P4A (25 av. J.-C.-10 apr. J.-C.), P4B (0-50 apr. J.-C.), P5 (40 av. J.-C.-10 apr. J.-C.) et P10 (0-50 apr. J.-C.), le bol de type Atl P22A (40 av. J.-C.-50 apr. J.-C.), les cratères de type Atl P37 (75 av. J.-C.-40 apr. J.-C.) et P37B (75 av. J.-C.-40 apr. J.-C.) et les coupes de type 18A, P21 (100-50 av. J.-C.), P25 (0-30 apr. J.-C.), P26 (50-75 apr. J.-C.), P27 (10 av. J.-C.-10 apr. J.-C.) et P28 (tout le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.). Pour les exemplaires plus récents, il s'agit essentiellement de cratères de type P40 (100-150 apr. J.-C.) et P42 (150-200 apr. J.-C.), de coupe de type P29 (100-150 apr. J.-C.), et de plat de type P12 (50-150 apr. J.-C.). Enfin il faut noter la présence de gobelets en sigillée chypriote grise de type P33 (75-25 av. J.-C.).

### Sigillées italiques

50 Trois fragments de sigillées italiques ont été découverts : un tesson de panse à relief ; un bord probablement de type *Conspectus* 20, avec un décor appliqué représentant une « lyre » ; un timbre en *planta pedis* sur lequel on peut lire C.M.R. Il est attesté de nombreuses fois en Méditerranée orientale<sup>18</sup> et pourrait être l'abréviation de CAMURIUS, que l'on retrouve fréquemment sur les sigillées arretines<sup>19</sup>. D'après les résultats obtenus par J. Hayes à l'Agora d'Athènes, il faudrait le dater entre 20 et 50 apr. J.-C.<sup>20</sup>.



## La fin de l'Antiquité

Les fouilles n'ont livré que peu de céramiques de la fin de l'Antiquité. Les rares

tessons reconnaissables sont des fragments de Late Roman C (Formes 1 et 3) et de Cypriot Red Slip Ware.

## Un lot exceptionnel d'amphores pamphyliennes (A. Marangou)

52 À l'image de ce que l'on observe sur de nombreux sites portuaires, l'amphore est omniprésente dans toutes les unités stratigraphiques fouillées aux abords Sud-Ouest de l'agora d'Amathonte. Les tessons se comptent par milliers (plus de 2 500 ont été enregistrés jusqu'à présent) et témoignent de l'utilisation dans ce secteur de la ville de centaines d'amphores importées de tout le pourtour méditerranéen. Dès la première campagne de fouille de 2014, les amphores examinées permettaient d'établir une carte des importations particulièrement riche, un résultat surprenant pour un site considéré en déclin à partir de l'époque hellénistique. Dans cette étude, le lecteur trouvera un premier état des importations micrasiatiques à Amathonte et plus précisément celles de Pamphylie produites à la fin de l'époque hellénistique.

### *Les amphores pamphyliennes dans le contexte amathousien*

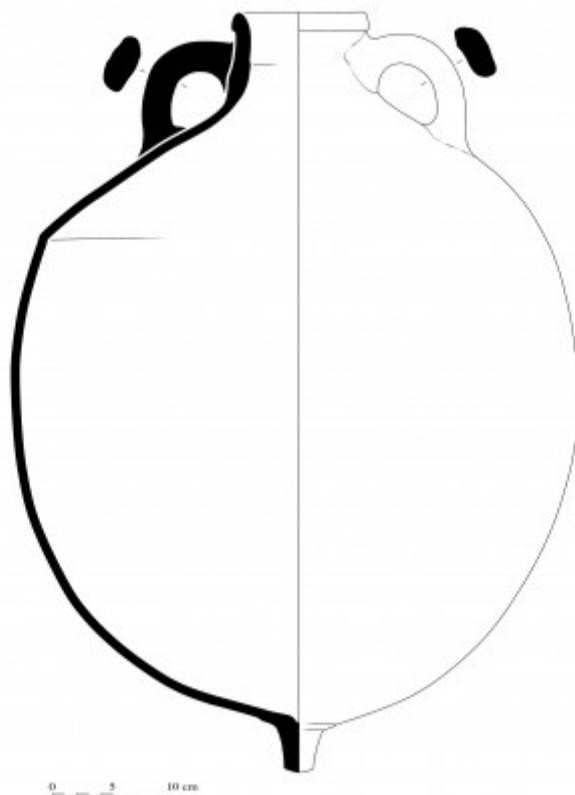
53 Parmi les amphores livrées par la fouille, les amphores pamphyliennes constituent un lot remarquable tant par leur nombre que par leur état de conservation. Plus d'une vingtaine, brisées mais complètes, ont à ce jour été découvertes dans l'espace situé entre l'UC 1001 et l'UC 1003, dans une position allongée en 2014 (US 1017) ou debout en 2015 (US 1017 le long du retour Nord de l'UC 1001). Il est difficile de préciser s'il s'agit d'un espace de passage ou d'un retrait laissé entre les deux murs. Leur dispositif rappelle néanmoins celui connu ailleurs, à Marseille notamment, où des amphores locales étaient utilisées dans la zone du port antique afin d'assainir les zones marécageuses existantes à proximité et permettre l'implantation des nouvelles constructions. Les amphores de Pamphylie dans le contexte amathousien ont été découvertes principalement dans l'US 1017 où l'on dénombre quatorze exemplaires, le plus souvent complets et sans timbres. Certaines des anses découvertes dans les US 1023, US 1026 et US 2003 portent quant à elles des timbres amphoriques.

### *Formes et chronologie*

54 Les ateliers de fabrication des amphores pamphyliennes ne sont pas encore localisés mais ils doivent se situer sur la côte micrasiatique entre Pergé, Aspendos et la mer, où l'on produisait une forme d'amphore pansue avec un col plus ou moins court muni d'une lèvre à faible bourrelet et un pied qui se termine en une fine pointe haute de quelques centimètres. C'est bien cette forme de récipient que l'on retrouve à Amathonte : une amphore qui se termine par une fine pointe, pleine (**fig. 26**). Son col est assez court, sa lèvre prend la forme d'un faible bourrelet et les anses s'appuient sous la lèvre et sur l'épaule. Le poids de cette amphore vide est d'environ 14 kg et sa capacité est de l'ordre de 60 litres environ. Pour leur fabrication les potiers ont utilisé des argiles fines, contenant peu de dégraissants visibles. Leur pâte, dense, contient peu ou pas de particules de micas (visible à l'œil nu). La couleur de leur pâte varie du beige clair ou jaunâtre ou brun orangé soutenu.

**Fig. 26 – Amphore pamphylienne (US 1017) (éch. 1/10).**





Dessin EFA, C. Rocheron.

- 55 Les amphores pamphyliennes découvertes à l'occasion des fouilles des abords Sud-Ouest de l'agora nous sont parvenues complètes, fait exceptionnel à Amathonte, dans la mesure où, ailleurs, elles sont attestées à l'état fragmentaire. La bibliographie signale le plus souvent leurs anses timbrées, ce qui explique l'absence d'une réelle chrono-typologie et des données quantitatives sur cette production. À l'heure actuelle, nous ne disposons que du classement en type A et B, proposé par V. R. Grace à partir des trouvailles de l'agora d'Athènes<sup>21</sup>. L'auteur désigne comme type A une amphore trapue avec un col et des anses courts, terminée par un fond en forme de pointe effilée. Ce type d'amphore serait produit à partir du second quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et jusqu'à la fin de l'époque hellénistique. C'est également sur cette série de récipients que nous trouvons des timbres apposés sur leurs anses, près du coude. Leurs parois externes conservent parfois des *dipinti* en rouge, comme c'est le cas sur un exemplaire des abords de l'agora où l'on peut lire un *alpha* et un *thêta* ligaturés : il est difficile de trancher pour l'heure entre un nom de commerçant ou une indication quantitative.

### Les timbres

- 56 Alors que les anses des amphores pamphyliennes parvenues complètes dans l'US 1017 sont anépigraphes, celles provenant des US 1023, US 1026 et US 2003 portent des timbres plus ou moins rectangulaires dont les angles sont légèrement arrondis. Ils mesurent environ 6 cm de long et 3 cm de large. Leur légende est composée d'un ou deux anthroponymes, au nominatif ou au génitif (**fig. 27**). La norme veut que chaque nom occupe une ligne. Ils sont orientés dextro- ou sinistroverse. Certaines matrices sont nouvelles et permettent ainsi de compléter le corpus des timbres pamphyliens connus et publié récemment par Cl. Brixhe<sup>22</sup>. Quant à la chronologie du timbrage pamphylien, nous savons qu'il a dû commencer aux alentours de 185 av. n.è. La langue utilisée indiquerait une production essentiellement entre le deuxième quart du II<sup>e</sup> av. J.-C. et le tout début de notre ère.



Fig. 27 – Timbre amphorique (US 2003) Ε[ρ]υμνευ/Πυ θ[.

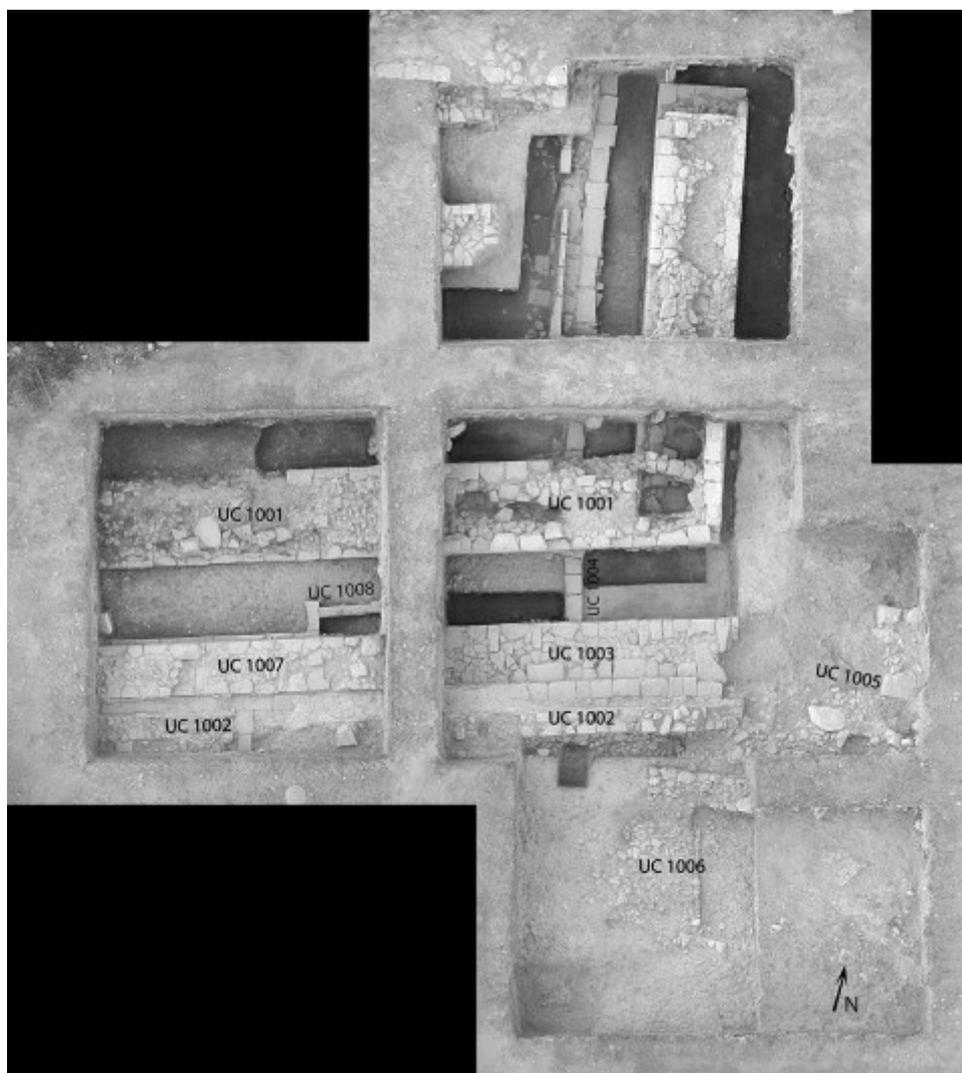


Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

## Description des principaux vestiges architecturaux (C. Castres, J. Adam, Fr.-D. Deltenre, L. Thély)

57 Orthophotographie : **fig. 28** ; relevé du Sect. 01, sondage A : **fig. 29**.

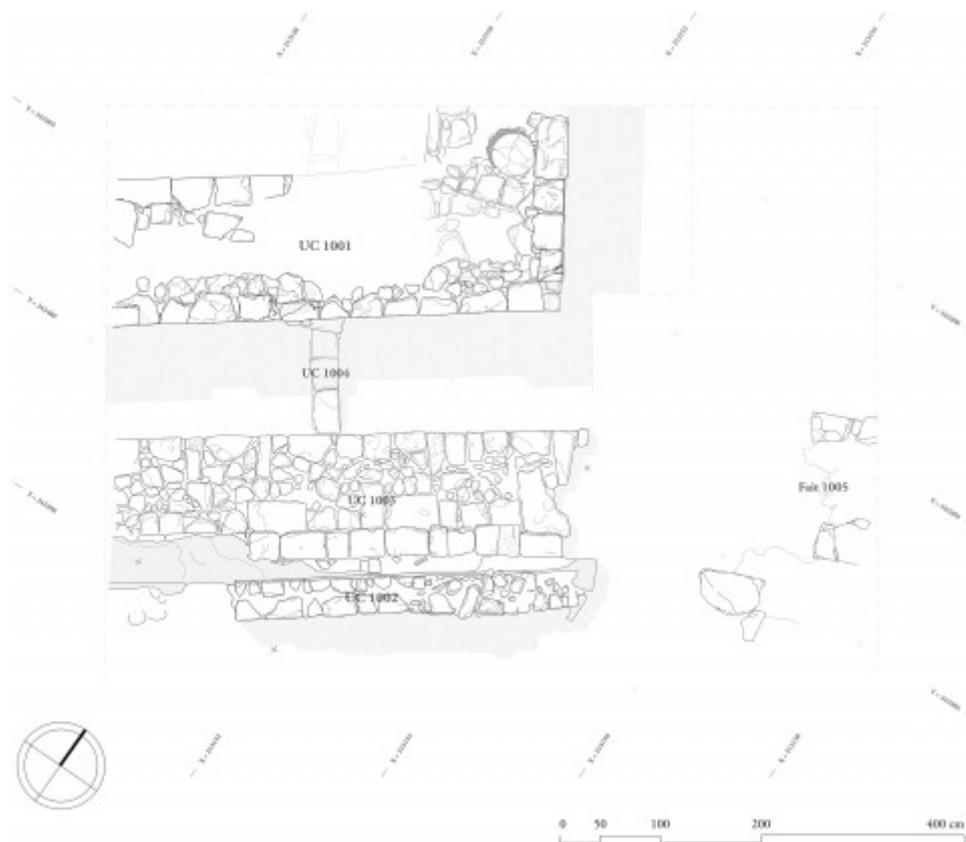
Fig. 28 – Orthophotographie des structures en fin de campagne.



EFA, J. Adam.

Fig. 29 – Relevé général des structures du Sect. 01, sondage A.





EFA, C. Castres.

## UC 1001 (fig. 30 et 31)

58 Ce mur est conservé sur une longueur de 5,47 m d'orientation Est-Ouest dans le sondage A du Sect. 01. La poursuite des fouilles à l'Ouest montre qu'il se prolonge encore de plusieurs mètres jusque dans la berme. Il forme un angle obtus de  $95^\circ$  à l'Est, en direction du Nord et se poursuit, au-delà de la berme, dans le Sect. 02. Posé sur un radier de galets et de petites pierres, qui constitue une fondation en saillie avec, à l'angle Est, une dalle plus large en léger débord, la construction présente deux parements d'1,80 m de large et un remplissage de terre et de petites pierres. Une canalisation (UC 1004) passe sous le mur, en traversant le radier de fondation et la première assise.

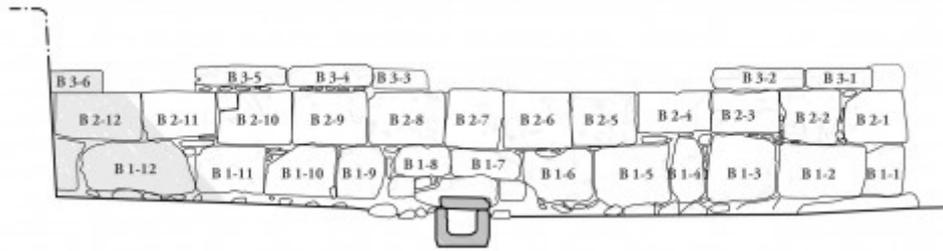
59 Le parement Sud est conservé sur une hauteur de trois assises de moyen appareil. Elles sont composées de moellons équarris à faces de joint en retour d'équerre et démaigries, avec queue abattue. Des trois assises conservées, la dernière est bien plus basse (environ 15 cm) que les deux premières (en moyenne 32 cm). La première assise est très irrégulière : les blocs qui la composent sont très grossièrement équarris et l'on note d'importantes perturbations autour de la canalisation à l'endroit où elle traverse le mur.

Fig. 30 – UC 1001 : parement Sud, Sect. 01, sondage A.



Cl. EFA, C. Castres.

**Fig. 31 – Relevé architectural et nomenclature des blocs de l'UC 1001 : parement Sud, Sect. 01, sondage A.**



EFA, C. Castres.

- 60 La seconde assise est plus régulière et présente de manière très nette des différences dans le travail de taille des blocs. Certains sont taillés avec finesse (B 2-2, B 2-6, B 2-8, B 2-10 et B 2-1), leur face de parement présente une surface régulière striée, probablement obtenue au taillant, de même que la ciselure. Les blocs 2-2 et 2-6 diffèrent, les stries de leur face de parement sont moins régulières, la finition semble avoir été faite ici au ciseau. Ces blocs proprement taillés présentent tous des arêtes épauffrées, de même que la plupart des blocs du parement Sud ce qui pourrait indiquer soit l'utilisation de blocs en remploi dès la construction, soit que ce mur à subi un effondrement ou un remaniement (tremblement de terre, passage de la canalisation ?). Certaines des pierres précédemment citées ont sur leur face de parement des marques lapidaires tel que le bloc 2-6, sur lequel on semble distinguer un *lambda* ou un *alpha* à barre brisée.
- 61 Il ne reste de la dernière assise, moins haute que les précédentes, que quelques blocs. On remarque que les blocs 3-5 et 3-6 sont encore moins hauts que le reste de l'assise (13 cm) et que le décalage est rattrapé par l'insertion de petites pierres dans le joint horizontal.
- 62 Ce procédé constructif est employé sur tout le mur, aux endroits où les blocs sont les plus irréguliers. Lorsque les arêtes sont les plus épauffrées, les joints sont garnis de cales de petites pierres.
- 63 Cette élévation présente deux coups de sabre à l'extrémité Est, le premier entre les blocs 2 et 3 et le second entre les blocs 3 et 4 des deux premières assises. En outre, la pierre de fondation de l'angle Est avance largement, alors que le reste de la fondation est au nu de l'élévation.
- 64 Sur l'élévation extérieure du retour du mur, l'élévation Est, les blocs de la seconde assise sont brutalement remplacés par de petits moellons bruts (**fig. 32**). Cette typologie se prolonge dans la berme A au Nord, dans le Sect. 02 où le mur se poursuit.

**Fig. 32 – Parement extérieur Est. UC 1001, retour Nord, Sect. 01, sondage A.**





Cl. EFA, C. Castres.

65 L'élévation intérieure, orientée vers le Nord, est très différente du parement extérieur décrit ci-dessus. Dans le Sect. 01, n'apparaît en effet que la face de parement de sept blocs en pierre de taille. Les blocs de la première assise ont des dimensions comprises entre 45,50 et 53 cm de hauteur. Ceux de la seconde assise ont une hauteur de 16 à 24 cm. Les faces de parement de chaque pierre présentent des traces d'outils très lisibles : brettures et ciselures sont très nettes sur certains blocs et l'on devine un cadre d'anathyrose sur les faces de joint d'un bloc.

66 Si le parement intérieur est bien visible sur la partie Ouest du mur, il n'en reste que deux pierres posées de champs à l'Est, au-delà de son retour. La section centrale au-dessus de la canalisation semble détruite, probablement en raison de la mise en place du drain. Le remplissage de la section orientale présente deux singularités : d'une part, la présence d'un muret interne, qui devait lier la face de parement extérieure avec l'angle intérieur, qui présente un léger fruit ; d'autre part, la base d'un autel rond, portant une dédicace inscrite en l'honneur de Ptolémée X et Bérénice III, datée du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., qui a été placée dans le remplissage du mur, accolée au muret, probablement afin de renforcer la structure d'ensemble<sup>23</sup>.

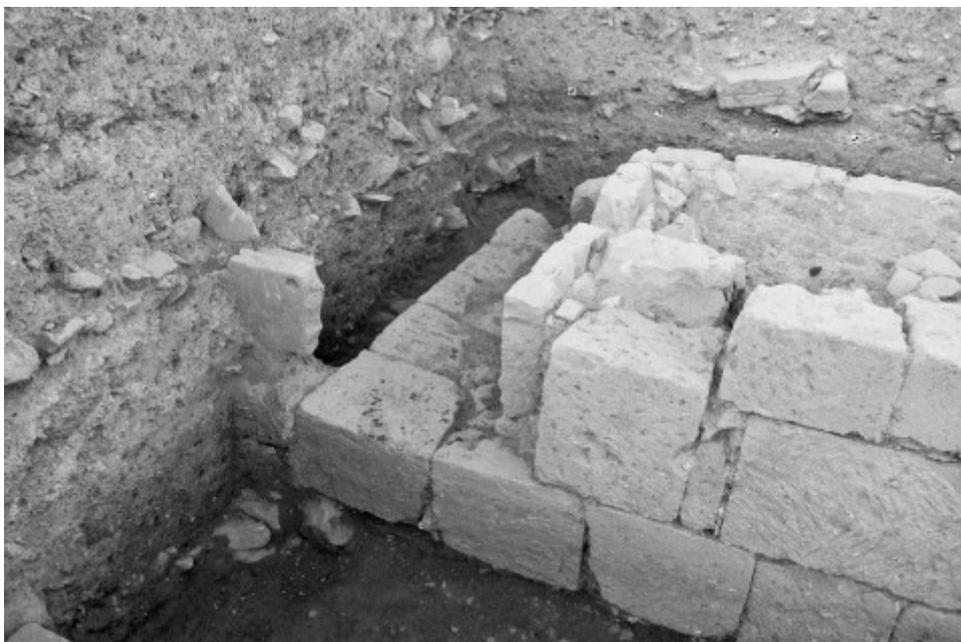
67 La portion de l'UC 1001 du Sect. 02 présente des caractéristiques presque identiques à celles observées pour le tronçon du Sect. 01 : il s'agit d'un mur à double parement, d'une largeur d'1,80 m, doté d'un remplissage de moellons et de terre, composé de blocs de remploi.

68 Le parement est par endroit légèrement différent de ce que l'on peut observer sur le tronçon du Sect. 01. La hauteur de la seconde assise – à partir du second tiers du mur en partant du Nord – diminue et crée une incurvation dans l'alignement (**fig. 33**). Ces variations s'expliquent par la présence de fondations différentes de celles de la section Est-Ouest de l'UC 1001. Il est tout à fait probable que le retour Nord de l'UC 1001 ait été construit directement sur une structure antérieure, ce qui constitue la meilleure explication à l'adaptation de la hauteur des blocs. L'extrémité Nord du mur ne comporte qu'une seule assise. La seconde assise est interrompue par deux petites orthostates qui ferment la structure et maintiennent le remplissage. À l'Est, ce système est complété par une pierre grossièrement taillée en forme de L (**fig. 34**). L'espace laissé à l'Ouest entre le premier orthostate et le dernier bloc de la seconde assise laisse penser qu'un dispositif similaire était prévu ou devait exister mais qu'il n'a pas subsisté. Ces éléments de l'extrémité Nord de l'UC 1001 nous autorisent à penser que cette partie de la structure a été conçue ou modifiée afin d'aménager une entrée.



**Fig. 33 – Courbure de la première assise de l'UC 1001, retour Nord, Sect. 02.**

Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

**Fig. 34 – UC 1001, retour Nord, Sect. 02 : orthostates fermant le mur.**

Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.

## UC 1003 (fig. 35)

69 Parallèle à l'UC 1001, à 1,42 m au Sud, se tient un autre mur, l'UC 1003, d'une longueur de 5,79 m conservée dans le sondage A du Sect. 01. Tout comme l'UC 1001, elle se poursuit dans le sondage C du Sect. 01 et atteint à ce jour 12,50 m. La canalisation (UC 1004) semble disparaître sous ce mur. Seule son élévation Nord est observable, la partie Sud étant recouverte par un autre mur maçonné grossièrement (UC 1002), dont la construction est postérieure à l'UC 1003. Il est conservé sur deux assises, constituées de blocs assez irréguliers. À nouveau, la canalisation perturbe la première assise. Un remaniement dû à la pose d'un gros bloc servant de linteau au-dessus de la canalisation, ainsi que de petites pierres qui servaient à rattraper la hauteur de la seconde assise, est clairement visible. Le fait que l'assise suivante ait été arasée permet d'observer le système de maçonnerie : des blocs ont été disposés en boutisse afin de solidifier ce mur très large. Ce détail, ainsi que la qualité des blocs utilisés permet d'affirmer que les UC 1001 et UC 1003 sont très certainement



contemporaines.

- 70 En bord de mur, l'une des boutisses présente des marques évidentes de retaille, des coups d'aiguilles afin d'enlever quelques centimètres d'épaisseur à la pierre, de manière à rattraper la hauteur générale de l'assise. Cette retaille s'arrête approximativement à 10 cm de profondeur, faisant apparaître une ligne qui est probablement le négatif de l'assise suivante, celle-ci ayant disparue, mais que l'on observe dans la stratigraphie.

**Fig. 35 – Vue partielle des UC 1003 (au premier plan) et 1002 (au second plan).**

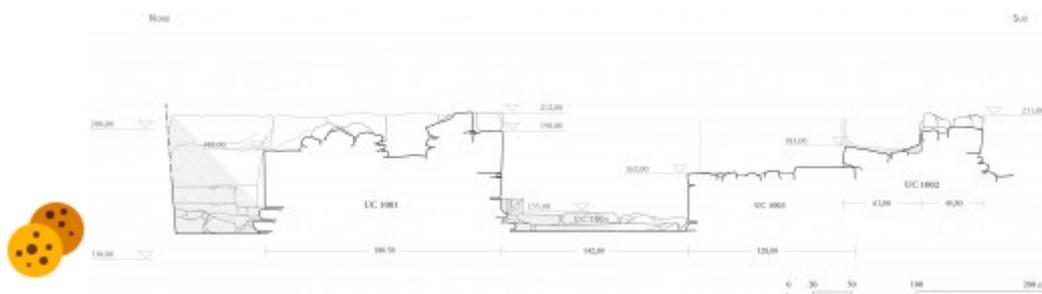


Cl. EFA, C. Castres.

## UC 1002

- 71 Posée sur le parement Sud de l'UC 1003, s'élève l'UC 1002. Il s'agit d'un mur d'une largeur d'environ 45-50 cm, dont la face Sud est construite sur un radier de galets et petites pierres, lui-même bordé au Nord d'un alignement de blocs posés à plat. Le dévers de cette structure, que l'on distingue très nettement en coupe (**fig. 36**), s'explique par la différence de nature des fondations : d'une part, l'UC 1003 elle-même ; d'autre part, un simple radier qui a pu légèrement s'enfoncer dans le sol perméable à l'humidité. La maçonnerie présente une alternance de gros moellons équarris et de petites pierres, liés par un mortier. Son élévation Nord est partiellement recouverte d'enduit, que l'on retrouve sur les blocs posés à plat, et on peut imaginer, en restituant quelques assises à l'UC 1003, que l'enduit continuait le long de celles-ci, dessinant le profil d'un canal en U. L'extension du Sect. 01 (sondage C) a d'ailleurs permis de mettre au jour une autre portion du canal, caractérisée par cet enduit significatif et qui forme une fourche, sans doute destinée à récolter l'eau d'un autre canal perpendiculaire.

**Fig. 36 – Coupe transversale, Sect. 01, sondage A.**

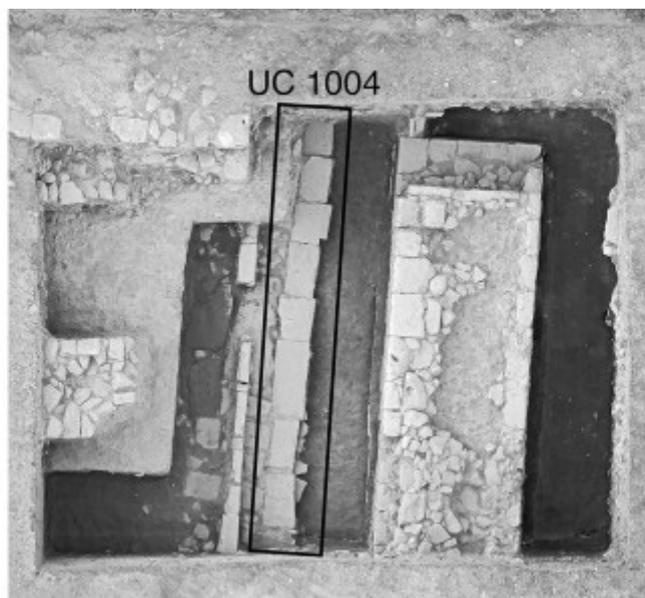


EFA, C. Castres.

## UC 1004 (voir l'orthophotographie fig. 28)

- 72 Il s'agit d'une canalisation ou d'un drain en pierre légèrement plus large que haut, dont la section forme un U. Ses dimensions externes sont de 35 × 24 cm de hauteur tandis que la section dédiée au passage de l'eau mesure 20 × 16 cm. Cette structure est scellée par une série de pierres plates de 7 cm d'épaisseur et les interstices sont comblés par de l'argile afin de rendre l'installation étanche. L'ensemble est fondé sur un petit radier de pierres comprenant un léger empattement. Ce drain émerge de la berme Nord du Sect. 02 qu'il traverse entièrement, puis se prolonge en s'enfonçant perpendiculairement, d'abord dans l'UC 1001 puis dans l'UC 1003, au niveau de leur première assise. Un sondage effectué au Sud de l'UC 1003 a démontré que ce drain ne se poursuivait pas au-delà de cette dernière. Au vu de son débit potentiel et de son orientation, il s'agit plus vraisemblablement d'un aménagement ayant servi à évacuer les eaux de ruissellement venant du haut de la ville. Lors de la fouille, il ne contenait en tout cas qu'un petit nombre de petits tessons non significatifs et quelques coquillages. Certaines anomalies observées dans les parements de l'UC 1001 et UC 1003, ainsi que le tracé de ce drain dans le Sect. 02, suggèrent que celui-ci pourrait avoir été mis en place ou modifié après la construction des deux murs.
- 73 Dans le Sect. 02, la canalisation suit cependant une trajectoire non plus parfaitement rectiligne, mais légèrement courbée vers l'Est, comme si elle s'était appuyée à l'ensemble de blocs formant un niveau plane (peut-être un dallage) qui la longe à l'Ouest (fig. 37). La couverture de l'UC 1004 dans le Sect. 02 est plus irrégulière : les plaques de remploi utilisées sont, la plupart du temps, plus larges que la canalisation elle-même. Leur hauteur irrégulière a nécessité la pose de petites pierres pour combler les interstices qui subsistaient et assurer l'étanchéité de l'ensemble.

Fig. 37 – Canalisation (UC 1004), Sect. 02.



EFA, J. Adam/Fr.-D. Deltenre.

## Synthèse succincte des résultats (L. Thély, J. Adam, R.-D. Deltenre)



## La difficulté d'établir une chronologie absolue

74 La question du phasage chronologique est rendue délicate par l'état actuel des conclusions de l'étude céramique. En effet, la presque totalité des couches décrites *supra* sont datées de la fin de l'époque hellénistique et du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les résultats sont toutefois conditionnés par deux facteurs : d'une part, les datations proposées se fondent essentiellement sur la céramique sigillée et les amphores ; d'autre part, un certain nombre de couches contiennent trop peu de matériel datant. On distingue malgré tout deux phases d'occupation et d'activité du site : la première est contemporaine et directement liée aux structures massives dégagées par la fouille ; la seconde leur est postérieure, à une époque où les principaux murs avaient déjà été remblayés.

### *Une phase d'activité artisanale postérieure aux structures ?*

75 Les US les plus récentes présentent plusieurs caractéristiques indiquant une occupation de l'espace destinée à une activité artisanale : le creusement de deux fosses et leur remplissage, notamment par des résidus du travail de la pourpre (seule utilité connue des murex que contenait l'une des fosses), l'abondance d'un type rare de céramique culinaire à fond annulaire présentant des traces de pigments, les zones de déchets de taille et la présence d'une terre rubéfiée dont la couleur tire du rouge au jaune vif, portent à croire que, lorsque les structures furent remblayées (sans doute au cours du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), la zone a servi de lieu de rejet à une activité de teinturerie. Il n'y aurait là rien de surprenant au vu de la topographie générale du secteur, suffisamment à l'écart de l'agora et proche de la mer. L'alignement des deux fosses du Sect. 02, le long d'une diagonale Nord-Est/Sud-Ouest, pourrait indiquer qu'elles ont été creusées de manière très rapprochée dans le temps. On ignore à ce stade si elles avaient une fonction précise, autre que celle de dépotoir de matériel. Une autre activité qui précède ces fosses semble également s'être déployée, comme paraissent l'indiquer à la fois l'important foyer (US 2010) et son contenu. Elle pourrait impliquer une activité métallurgique légère, mais aussi un travail des pigments.

### *Construction et remblaiement des structures*

76 La seconde phase que l'on peut identifier en chronologie relative est celle qui s'appuie et fonctionne concomitamment avec l'UC 1001 et peut-être également l'UC 1003. Il semble que c'est à l'époque augustéenne ou tibérienne qu'un réaménagement et une monumentalisation de la ville basse d'Amathonte furent entrepris. La construction des deux importantes structures, exactement parallèles, aux abords Sud-Ouest de l'agora, doit se placer dans ce cadre chronologique : l'autel en l'honneur de Ptolémée X donne en outre un premier repère chronologique fiable<sup>24</sup>. La difficulté vient surtout de leur arasement et de leur abandon : l'étude du matériel céramique semble indiquer que ces opérations ont pu intervenir bien avant le 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C., peut-être même une centaine d'années au plus après la construction de l'ensemble. L'UC 1002 marque la limite méridionale des structures. L'étude de la stratigraphie a d'autre part montré que, en dépit de son aspect bien différent des autres constructions, elle fut remblayée à la même époque que l'UC 1003 auquel elle est accolée. Elle était manifestement destinée à avoir une assez faible hauteur afin de permettre le support d'un drain à ciel ouvert et devait être enduite pour le passage de l'eau.



## Les questions de topographie et d'identification

77 La fouille des deux secteurs a apporté plusieurs éléments de réponse concernant l'organisation spatiale de la ville basse d'Amathonte dans la zone supposée du bassin intérieur. À l'époque où les structures furent édifiées, à la toute fin de l'époque hellénistique ou au début du Principat, l'anse naturelle était désormais comblée, comme le suggère les résultats de l'enquête géomorphologique. Si les voies et les espaces de communication entre le front de mer et l'agora étaient assurément hors d'eau, la zone demeurerait malgré tout marécageuse, ce qui conduit à l'interprétation, sensée mais non prouvée définitivement, de l'utilisation des amphores complètes découvertes au-dessus des fondations du mur Nord (US 1017) comme moyen d'étanchéifier les niveaux de circulation. Le colluvionnement naturel de la zone a ainsi sans doute permis le réaménagement des espaces proches de l'agora. La question de la limite entre les espaces monumentaux aménagés (agora, quartiers d'habitation tardifs) et le comblement naturel du bassin a, selon toute vraisemblance, été éclaircie : les données de la prospection géophysique confirment en outre les résultats obtenus par la fouille. Aucune structure antérieure au <sup>II</sup>e s. apr. J.-C. n'a été révélée au-delà du mur le plus méridional. La stratigraphie, très homogène à cet endroit, suggère par ailleurs un comblement uniforme de la zone.

78 Malheureusement, les structures mises au jour lors des deux premières campagnes ne peuvent pas être encore identifiées. Cette lacune est bien-sûr due à l'absence d'un matériel suffisamment significatif, témoignage d'un édifice précis et de son organisation intérieure. Il convient de noter toutefois l'importante superficie sur laquelle les murs se déploient, ainsi que l'arrêt brutal du retour Nord de l'UC 1001 : il serait tentant d'y voir un dispositif de murs d'enceinte, non pas nécessairement à vocation défensive, mais peut-être tout simplement civique, aménagé au Nord-Est par une entrée monumentale. Les autres structures (UC 1002, UC 1003 et UC 1004) constituent encore pour l'heure un épineux problème : on peine en effet à établir le lien fonctionnel entre elles et l'antériorité ou la contemporanéité des unes par rapport aux autres.

### Notes

3 Ces recherches sont placées sous l'autorité administrative de M. Solomidou-Ieronymidou et D. Pilidou, directrices du Département des Antiquités de Chypre, et ont reçu le soutien constant de Y. Violaris, responsable du district de Limassol.

4 L'équipe était composée de J. Bachelier (université Paris I), D. Barcat (université Paris XIII), J. Durin (université Aix-Marseille), A. Georgiadou (Lyon), I. Gomez-Fuentes (Lille), M. Hermsdorff (Strasbourg), C. Raad (Lille), E. Stephani (Nicosie) et M. Vrachnou (archéologue).

5 L'équipe comprenait : C. Ardis (Lucques), D. Barcat (université Paris XIII), S. Basile (Pise), R. Choron (Lille), G. Colzani (Pise), I. Gomez-Fuentes (Lille), M. Hermsdorff (Strasbourg), A. Loulelis (université Aix-Marseille), N. Meunier (archéologue), E. Noyer (Namur), A. Peeters (Louvain), M. Perrault (Paris I), S. Russo (Pise), Chr. Spencer (archéologue) et R. Wandels (Namur).

6 Ps.-Skylax, *Périple*, 103 (éd. K. MÜLLER, *GGM*, 1855, reproduit dans P. AUPERT, M.-Chr. HELLMANN, *Amathonte I, Testimonia 1, ÉtChypr IV* [1984], n° 6, p. 13-14).

7 Voir P. COUNILLON, « Λιμὴν ἔρημος », dans P. ARNAUD, P. COUNILLON (éds), *Geographica historica* (1998), p. 55-67.

8 J.-Y. EMPEREUR, « 2. Le port », *BCH* 109 (1985), p. 984-989 ; *id.*, « 21. Le port externe », dans P. AUPERT (dir.), *Guide d'Amathonte, SitMon XV* (1996), p. 164-168.

9 L. THÉLY, « La naissance de la mission de l'École française à Amathonte (1969-1975) », *Cahiers du Centre d'études chypriotes* 44 (2014).

10 Chr. PARHAS, I. SPAHOS, « Amathonte : deux ans de prospection géophysique », *BCH* 103 (1979), p. 756-762.

11 P. AUPERT, « I. Les activités sur le terrain. Le port d'Amathonte », *BCH* 103 (1979), p. 728.



12 P. AUPERT, « 22. Le port interne », dans P. AUPERT (dir.), *Guide d'Amathonte*, *SitMon* XV (1996), p. 168-169.

13 A. Hermary a récemment suggéré que l'Heraion d'Amathonte, mentionné dans une inscription découverte à Agios Tychonas puis transférée au Louvre, pouvait se trouver dans cette partie du site, la seule, d'après nos connaissances actuelles, à avoir connu d'importants aménagements à l'époque hellénistique (A. HERMARY, « Inscriptions d'Amathonte IX. Un envoi de la mission Vogüé retrouvé au Louvre », *BCH* 134 [2010], p. 121-130).

14 Voir la bibliographie *supra* n. 8.

15 Les données présentées ici ne constituent que des interprétations préliminaires, dans l'attente des analyses de laboratoire associées à un certain nombre de datations radiocarbones.

16 Voir § III.2.

17 De part et d'autre de l'UC 1001. On avait initialement distingué l'US 2015 de l'US 2018 mais il est très vite apparu qu'elles étaient équivalentes.

18 M. BOWSKY, « Stamps on Italian Sigillata and the Renaissance of Aptera, Crete », *Hesperia* 83 (2014), p. 10, fig. 5 ; J. HAYES, *Roman Pottery. Fine-Ware Imports, Agora XXXII*, (2008), nos 604 et 612.

19 A. OXÉ, H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum. A Catalogue of the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata* (1968), p. 129.

20 J. HAYES (*supra* n. 18), nos 604 et 612.

21 V. R. GRACE, « Imports from Pamphylia », dans *Études déliennes*, *BCH Suppl.* I (1973), p. 183-208.

22 Cl. BRIXHE, *Timbres amphoriques de Pamphylie*, *ÉtAlex* 23 (2012).

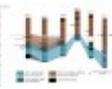
23 L. THÉLY, « Inscriptions d'Amathonte XI. Un autel en l'honneur de Ptolémée X et Bérénice III découvert aux abords Sud-Ouest de l'agora », *BCH* 139-140 (2015), p. 463-484.

24 La dédicace ayant été gravée autour de 100-90 av. J.-C., le remplissage du mur est donc postérieur.

---

## **Table des illustrations**



	<b>Titre</b>	Fig. 8 – Plan de localisation des secteurs.
	<b>Crédits</b>	Plan EFA, L. Fadin.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-1.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-1.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 718k
	<b>Titre</b>	Fig. 9 – Carte des carottages et du profil géophysique.
	<b>Crédits</b>	Cartographie EFA, A. Chabrol.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-2.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-2.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 443k
	<b>Titre</b>	Fig. 10 – Corrélations stratigraphiques des carottes.
	<b>Crédits</b>	EFA, A. Chabrol.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-3.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-3.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 258k
	<b>Titre</b>	Fig. 11 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage A, Nord-Sud.
	<b>Crédits</b>	J. Adam, EFA.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-4.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-4.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 306k
	<b>Titre</b>	Fig. 12 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage A, Ouest-Est.
	<b>Crédits</b>	J. Adam, EFA.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-5.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-5.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 314k
	<b>Titre</b>	Fig. 13 – Coupe stratigraphique, Sect. 01, sondage C, Nord-Sud.
	<b>Crédits</b>	J. Adam, EFA.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-6.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-6.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 320k
	<b>Titre</b>	Fig. 14 – US 1004 et 1015, Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, J. Adam.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-7.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-7.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 835k
	<b>Titre</b>	Fig. 15 – Perturbations stratigraphiques, Sect. 01, sondage C.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, J. Adam.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-8.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-8.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 832k
	<b>Titre</b>	Fig. 16 – US 1053 : terre rougeâtre, Sect. 01, sondage C.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, J. Adam.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-9.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-9.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 654k
	<b>Titre</b>	Fig. 17 – Coupe stratigraphique, Sect. 02, berme Sud, Est-Ouest.
	<b>Crédits</b>	EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-10.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-10.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 176k
	<b>Titre</b>	Fig. 18 – Coupe stratigraphique, Sect. 02, berme Nord, Ouest-Est.
	<b>Crédits</b>	EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-11.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-11.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 303k
	<b>Titre</b>	Fig. 19 – Décapage du Sect. 02 et fouille des fosses.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-12.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-12.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 812k
	<b>Titre</b>	Fig. 20 – Murex découverts dans l'US 2004.

	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-13.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-13.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 422k
	<b>Titre</b>	Fig. 21 – Foyer (US 2010).
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-14.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-14.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 778k
	<b>Titre</b>	Fig. 22 – Relations stratigraphiques au niveau de l'assise supérieure de l'UC 1001, Sect. 02.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-15.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-15.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 763k
	<b>Titre</b>	Fig. 23 – US 2024, Sect. 02.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-16.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-16.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 703k
	<b>Titre</b>	Fig. 24 – Dessins d'un choix de tessons significatifs (I) (éch. 1/5).
	<b>Crédits</b>	Dessins EFA, C. Rocheron.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-17.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-17.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 452k
	<b>Titre</b>	Fig. 25 – Dessins d'un choix de tessons significatifs (II) (éch. 1/5).
	<b>Crédits</b>	Dessin EFA, C. Rocheron.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-18.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-18.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 460k
	<b>Titre</b>	Fig. 26 – Amphore pamphylienne (US 1017) (éch. 1/10).
	<b>Crédits</b>	Dessin EFA, C. Rocheron.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-19.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-19.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 347k
	<b>Titre</b>	Fig. 27 – Timbre amphorique (US 2003) E[ρ]υμνευ/Πυ θ[.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-20.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-20.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 182k
	<b>Titre</b>	Fig. 28 – Orthophotographie des structures en fin de campagne.
	<b>Crédits</b>	EFA, J. Adam.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-21.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-21.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 763k
	<b>Titre</b>	Fig. 29 – Relevé général des structures du Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-22.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-22.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 824k
	<b>Titre</b>	Fig. 30 – UC 1001 : parement Sud, Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-23.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-23.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 717k
	<b>Titre</b>	Fig. 31 – Relevé architectural et nomenclature des blocs de l'UC 1001 : parement Sud, Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-24.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-24.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 250k

	<b>Titre</b>	Fig. 32 – Parement extérieur Est. UC 1001, retour Nord, Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-25.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-25.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 769k
	<b>Titre</b>	Fig. 33 – Courbure de la première assise de l'UC 1001, retour Nord, Sect. 02.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-26.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-26.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 766k
	<b>Titre</b>	Fig. 34 – UC 1001, retour Nord, Sect. 02 : orthostates fermant le mur.
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-27.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-27.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 629k
	<b>Titre</b>	Fig. 35 – Vue partielle des UC 1003 (au premier plan) et 1002 (au second plan).
	<b>Crédits</b>	Cl. EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-28.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-28.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 727k
	<b>Titre</b>	Fig. 36 – Coupe transversale, Sect. 01, sondage A.
	<b>Crédits</b>	EFA, C. Castres.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-29.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-29.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 348k
	<b>Titre</b>	Fig. 37 – Canalisation (UC 1004), Sect. 02.
	<b>Crédits</b>	EFA, J. Adam/Fr.-D. Deltenre.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-30.jpg">http://journals.openedition.org/bch/docannexe/image/488/img-30.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 420k

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Ludovic Thély, Julien Adam, Camille Castres, Antoine Chabrol, François-Dominique Deltenre, Antigone Marangou et Cécile Rocheron, « Les abords Sud-Ouest de l'agora », *Bulletin de correspondance hellénique*, 139-140.2 | 2016, 980-1016.

### *Référence électronique*

Ludovic Thély, Julien Adam, Camille Castres, Antoine Chabrol, François-Dominique Deltenre, Antigone Marangou et Cécile Rocheron, « Les abords Sud-Ouest de l'agora », *Bulletin de correspondance hellénique* [En ligne], 139-140.2 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 08 juillet 2025. URL : <http://journals.openedition.org/bch/488> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bch.488> 

## ***Auteurs***

Ludovic Thély

-  IDREF : <https://idref.fr/091579880>



**VIAF**

• VIAF : <http://viaf.org/viaf/219440846>



• ISNI : <https://isni.org/isni/0000000359379687>

EFA

*Articles du même auteur*

**Inscriptions d'Amathonte XI** [Texte intégral]

Un autel en l'honneur de Ptolémée X et Bérénice III découvert aux abords Sud-Ouest de l'agora

Paru dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 139-140.1 | 2016

**Julien Adam**

Université de Namur

**Camille Castres**

Architecte



**Antoine Chabrol**

•  IDREF : <https://idref.fr/254081819>

# VIAF

• **VIAF** : <http://viaf.org/viaf/80161816425527722177>

EFA

*Articles du même auteur*

**Les dynamiques géomorphologiques dans la plaine d'Itéa : caractérisation, cartographie et implications pour la recherche archéologique** [Texte intégral]

Οι γεωμορφολογικές δυναμικές στην πεδιάδα της Ιτέας: χαρακτηριστικά, χαρτογράφηση και συνέπειες για την αρχαιολογική έρευνα

Geomorphological dynamics in the Itea plain: characterization, mapping and implications for archaeological research

Paru dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 144.1 | 2020

**Mission géomorphologique** [Texte intégral]

Paru dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 139-140.2 | 2016

**François-Dominique Deltenre**

•  **IDREF** : <https://idref.fr/243558554>



# VIAF

• **VIAF** : <http://viaf.org/viaf/2192159234113803370629>

EFA

*Articles du même auteur*

**Mission géomorphologique** [Texte intégral]

Paru dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 139-140.2 | 2016

**Antigone Marangou**

Université Rennes 2

*Articles du même auteur*

**Stocker l'eau dans l'ancienne Amathonte : le cas de la citerne de Viklès** [Texte intégral]

Η συλλογή του νερού στην αρχαία Αμαθούντα: μια στέρνα στο λόφο Βίκλες

Water collection in ancient Amathus: a cistern on the hill of Vikles

Paru dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 142.1 | 2018

**Cécile Rocheron**

•  **IDREF** : <https://idref.fr/157252728>



**VIAF**  
**AIF**

VIAF : <http://viaf.org/viaf/280459833>

**isni**

ISNI : <https://isni.org/isni/0000000387475940>

AOROC

---

### ***Droits d'auteur***



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

